

République Algérienne Démocratique et Populaire
Université d'Alger 3
Faculté des sciences économiques et sciences de gestion

Thème sur :

**COURS D'ECONOMIE GENERALE ET
ECONOMIE D'ENTREPRISE**

**Préparé par :
D^r. S.HIRCHE**

**ANNEE UNIVERSITAIRE
2019-2020**

SOMMAIRE

<i>Généralités</i>	10
<i>Notions économiques de base</i>	11
<i>Les agents économiques le marché</i>	12
1. Les revenus.....	13
2. Le salaire	13
2.1. -Définition	13
2.2. -Caractéristiques	13
2.3. -Aspect économique du salaire	13
2.3.1. -Le marché du travail	13
2.3.2. - L'impact de la productivité du travail sur le salaire	14
2.3.3. - Les formes de formation du salaire	14
2.4. -Aspect social du salaire.....	15
2.4.1. - Hiérarchisation des salaires	15
2.4.2. - Solidarité à travers les charges sociales :	15
2.4.3. -Fixation des salaires	15
3. l'intérêt	16
3.1. -Définition :	16
3.2. -Détermination du taux d'intérêt.....	16
4. le profit	17
4.1. -Définition.....	17
4.2. -Caractéristiques	17
4.3. -Origine et justification	17
5. La rente.....	18
6. L'épargne	19
6.1-Définition.....	19
6.2.-Origine	19
6.3.-L'épargne spontanée	19
6.4.-L'épargne Forcée.	20
6.5.-Relations mathématiques de l'épargne chez Keynes	21
6.6.-Les facteurs de l'épargne	22
1.-le circuit réel	23

2. le circuit des flux monétaires	24
Partie 1	
<i>Notions générales de l'économie</i>	26
<i>Définition</i> :	26
Brève revue historique des Grands courants de la pensée économique :.....	27
1- Les Précurseurs :	28
a) Le mercantilisme :.....	28
b) Les Physiocrates	28
2- Les Classiques	29
a) Adam Smith	29
b) J.B. Say:	29
c) Thomas R. MALTHUS	29
d) David Ricardo	30
3) Karl Marx	30
4) les Néo-classiques	32
5) Keynes	33
Les agents économiques	34
Les entreprises	35
Les ménages	35
Les institutions financières	35
L'administration	35
Le reste du monde	35
Les échanges économiques	35
- Le troc	35
-La monnaie	35
-Les jeux d'écriture dans les banques	35
L'activité économique	36
Les mouvements de l'activité économique :.....	36
1. L'expansion	36
2. La crise	37
3. La dépression	37
4. La reprise	37
<i>Les crises économiques 1929</i>	38

Micro-économie / Macro-économie.....	40
Les facteurs de production	41
1. Le Travail	41
1.1 Division du travail	42
a) Le Taylorisme	42
b) Le Fordisme	43
c) Toyotisme	44
2) Productivité du travail	44
3. Notion du capital humain	44
4. Rémunération du travail	45
Conclusion	46
II. le capital	46
2.1 Capitaux de l'entreprise	47
a) Le capital technique	47
Coefficient de capital	48
Productivité du capital	48
III. Progrès Techniques	49
3.1 Définition	49
3.2 Conséquences du progrès technique	49
Les Fonctions économique.....	50
I/ La Production.....	52
1. Qu'est-ce que produire	52
1.1 Production	52
1.2 Besoins Humains	52
1.3 Biens Économiques	52
1.4 Production et Coûts	53
1.5 Production marchande et production non marchande	54
1.6. Évaluation de la Production	55
a) P.N.B / P.I.B	56
b) Valeur Ajoutée	56
II. Le Revenu National	57
2.1 Revenus Primaires	58
2.2 Redistribution ou Revenus de Transfert	58

2.3 Du Revenu Primaire au Revenu Disponible	59
C) La Consommation	60
3. Dépense et Consommation.....	60
3.1 Déterminations Psychosociologiques de la Consommation	60
3.2 Structure de la Consommation et Revenu	60
a. Coefficients budgétaires	60
b. L'Élasticité de la demande	61
3.3 Consommation et Prix des Biens et Services	62
3.4 Consommation Globale et Revenu	62
4. l'Épargne	62
4.1 Définition et caractéristiques	63
a) Épargne et investissement	63
b) Épargne et Économie	63
c) Épargne et Théories Économiques	64
4.2 Évolution de l'Épargne Contemporaines	65
a) Épargne plus liquide	65
b) Épargne plus Institutionnelle	65
4.3 Politique de Développement de l'Épargne.....	66
5. L'Investissement	67
5.1 Définition	67
5.2 Classification des investissements	68
5.3 Les trois Concepts de l'Investissement	69
a) Notion Comptable de l'Investissement	69
b) Notion Économique de l'Investissement	69
c) Notion financière de l'Investissement	70
5.4 Le Multiplicateur	70
Le circuit Économique global	71
Les Systèmes Économiques	72
I. Économie Planifiée	72
1 -Les organismes Techniques	74
2 -L'évolution du système	75
II- Libéralisme ou économie de marche.....	75
III- Libéralisme et théories économiques.....	75

1. libéralisme historique	77
2 -Libéralisme revu et corrigé Dar les Keynésiens	78
3 -Formes contemporaines du capitalisme	79
a-Un capitalisme anglo-saxon	79
b- Un capitalisme type rhénan	79
c- Un capitalisme à la Française	79
PARTIE 2 – Economie d’entreprise	
1. La diversité des entreprises	80
1.1-La diversité des activités	80
a) Secteur primaire	80
b) Secteur secondaire	80
c) Secteur tertiaire	80
d) secteur quaternaire	80
1.2-La diversité des dimensions	80
- Les micro-entreprises	80
- Les très petites entreprises	80
- Les petites entreprises	80
- Les moyennes entreprises	80
- Les grandes entreprises	80
1.3-La diversité des statuts juridiques	80
a) Les entreprises du secteur privé	81
L’entreprise individuelle (EI)	81
La société en nom collectif (SNC)	81
L’entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL)	81
La société par actions simplifiée (SAS)	81
La société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)	81
La société Anonyme (SA)	81
La société à responsabilité limitée (SARL)	81
b) Les entreprises de l’économie sociale	81
b.1-Les sociétés coopératives	81
b.2- Les sociétés mutualistes	81
b.3- Les associations	81
C) Les entreprises du secteur public	81

Les types et formes d'organisations	82
A. L'organisation scientifique du travail :	82
1. La pensée américaine	82
a. Le Taylorisme (FREDERICK WINSLOW TAYLOR)	82
b. Le Fordisme (HENRI FORD)	82
La conclusion de cette pensée américaine	82
2. La pensée japonaise	82
3. HENRI FAYOL	83
4. L'organisation selon MINTZBERG	90
4.1- Les types de décisions	90
1. L'objet de la décision	90
a. Les décisions stratégiques	91
b. Les décisions tactiques	91
c. Les décisions opérationnelles	91
4.2- Les structures d'une organisation	92
1. Les structures fonctionnelles ou divisionnelle	92
a. La structure fonctionnelle	92
b. La structure divisionnelle	92
2. La structure matricielle (multi-divisionnelle)	93
3. La structure hiérarchico-fonctionnelle (staff and line)	94
PARTIE 3 - Les types de fonctions	
1. La fonction de production	97
1.1- Les principales caractéristiques de cette fonction	97
1.2 -L'objectif de la production	97
1.3- Les objectifs associés	97
1.3.1- Objectif en termes de quantité produite	98
1.3.2- Objectif en termes de qualité	98
1.3.3- Objectif de coût	98
1.3.4- Objectif de délai	98
a. Flux tendus (JAT)	98
b. Flux poussés	98
1.3.5- Objectif de flexibilité	99
2. Missions et tâches de la fonction production	99

3. L'organisation de la fonction « Production »	99
a. Le rôle opérationnel.....	99
b. Le rôle fonctionnel	99
4. Les différents modes de production	99
A. Les critères de sélection d'un mode de production	100
B. La productivité moyenne et marginale	101
b.1- La productivité moyenne	101
b.2- La productivité marginale	101
5. Typologie de production	102
a. Le type Processus	102
b. Le type Projet	102
c. Le type Masse	103
d. Le type Atelier	103
2- La fonction d'approvisionnement	104
Définition 1. La politique d'approvisionnement	104
2. L'importance des approvisionnements.....	104
3. La relation avec les autres fonctions de l'entreprise	104
4. Les achats	104
5. La gestion des stocks	105
6. La procédure de commande	105
3 .La fonction commerciale	105
3.1- l'évolution de la fonction	106
a. La prééminence de la production	106
b. La prééminence de la vente	106
c. L'avènement du Marketing	106
3.2- la démarche générale	106
3.3- La connaissance du marché	106
a)Études quantitatives	106
1. Sondages	107
2. Panels	107
b) Études qualitatives	108
VI. La fonction des ressources humaines (GRH)	108
1. La notion de RH	108

a) Au plan quantitatif	108
b) Au plan qualitatif	108
2. Le cadre de la gestion des RH.....	108
3. Les enjeux de la GRH	108
4. Le contenu actuel de la GRH	109
A. Le domaine de la GRH.....	109
B. Les dimensions à concilier	109
C-Procédure de recrutement.....	110
Bibliographie	111

GENERALITES

La satisfaction de la variété des besoins propres à chaque catégorie d'agents économiques repose sur leur organisation dans leur vie en société. Elle est le moyen de lutte permanente contre la rareté des biens. Elle permet 'en effet à l'homme d'augmenter le volume des richesses, dont il a besoin, et en favorisant un rendement qui peut progresser au fur et à mesure qu'il découvre de nouveaux procédés de production. L'autre raison réside dans le fait qu'elle repose sur la répartition des rôles, différents et complémentaires, entre les membres de la société.

Déjà depuis plusieurs siècles, la répartition de la richesse des nations entre les agents économiques s'effectue grâce à la complémentarité de deux sphères d'activité, l'une porte sur la circulation des biens et services et l'autre sur celle de la monnaie et du crédit.

La sphère économique est l'espace où sont employés les facteurs de production, où est obtenue la richesse par le moyen de transformation de ces facteurs en biens matériels et en services où sont réalisés les échanges de ces biens et services entre les agents économiques et où les besoins, de degré et nature divers, de ces derniers sont satisfaits.

La sphère monétaire est l'espace où les agents économiques échangent entre eux les moyens qui permettent le fonctionnement de leur organisation sociale et économique. Essentiellement ces moyens sont matérialisés par les revenus obtenus en contrepartie de leur participation dans le déroulement des activités économiques et aussi, par l'emploi de ces revenus dans la sphère réelle (économique) : moyens d'acquisition et de rémunération des facteurs de production pour les entreprises, moyens de satisfaction des besoins pour les ménages, moyens de réalisation des échanges entre les nations, moyen de perception de l'impôt pour l'État.

La finalité essentielle de la sphère monétaire est double : la répartition des différents revenus propres à chaque catégorie d'agents économiques et la réinjection dans la production des richesses d'une partie de ces revenus qui n'a pas été consommée par eux.

NOTIONS ECONOMIQUES DE BASE

LE BESOIN ECONOMIQUE est défini comme un désir de disposer des moyens qui permettent de prévoir ou de faire disparaître les sensations de souffrance ou de privation. Il peut être Physiologique, intellectuel, moral ou civique. En outre, selon l'échelle de Maslow les besoins de base sont d'abord et subséquentement d'ordre physiologique et sécuritaire, ensuite ils portent sur l'appartenance et d'affectation du sujet avant son désir d'avoir un statut, d'obtenir une estime ou d'être reconnu pour finalement atteindre le stade de l'accomplissement de soi.

LE BIEN ECONOMIQUE est toute chose, dont la quantité est limitée, qui permet la satisfaction des besoins humains. Son degré de rareté d'un bien est exprimé par le rapport qui existe entre sa quantité disponible et celle qui est désiré par un sujet il est qualifié d'économique si l'individu en exprime le besoin, s'il est possible qu'il lui procure la satisfaction de ce besoin et si sa quantité est limitée par rapport au besoin. Les biens sont généralement classés selon leur destination (consommation ou production), leur usage (immédiat ou tardif), leur durée de vie et leur tangibilité (réutilisable ou non, matériel ou non, périssable ou non) et leur nature (indépendants, substituables, complémentaires). Ils peuvent aussi être classés selon les exigences de l'approche marketing.

LES AGENTS ECONOMIQUES constituent des catégories sociales qui s'organisent entre eux dans le cadre de leurs activités économiques, ou de leur lutte contre la rareté des biens. On distingue quatre catégories d'agents économiques : les entreprises assure la production, l'Administration rend possible la régulation sociale, les ménages participent à la production et consomment les biens et services qui en résultent et l'Étranger avec qui l'équilibre des activités économiques est réalisé. Les agents de la sphère monétaire sont le Trésor public, les banques, les établissements financiers et les compagnies d'assurances.

LE MARCHE est le moyen pour les agents économiques de réaliser leurs échanges économiques. Il peut être un contrat, un espace géographique, un lieu ou un ensemble d'individus. Sa fonction aussi réside dans sa possibilité de fixer le prix des biens et services grâce au rapport de force qui s'établit entre les acheteurs et les vendeurs et à l'écart qui est constaté entre les quantités demandées par les premiers et offertes par les seconds. Le rapport de force caractérise la structure du marché : concurrence parfaite ou non, monopole, monopsonne, oligopole ou oligopsonne.

1. LES REVENUS

Deux courants d'opinion continuent encore de s'affronter à propos de la distribution de la richesse d'une nation entre les individus qui la composent par le moyen des revenus. L'une reprend la règle de justice distributive pour observer le principe “ à chacun ses besoins ” et l'autre celle de justice, commutative qui consiste à mettre en application le principe “ à chacun selon son travail”. Dans le premier cas l'État est chargé de la distribution de la richesse entre les citoyens et dans le second, ce rôle est dévolu à l'entreprise.

L'on assiste actuellement à l'application du second atténuée avec l'intervention de l'État qui veille à ce que ceux qui ne peuvent pas participer à la production de la richesse ne soient pas sacrifiés, à savoir : les enfants, les vieillards, les infirmes, les malades et les sans-emploi.

Cette réalité nous amène à distinguer deux sortes de revenus :

- les revenus des agents économiques qui participent à la production ;
- les transferts de ceux qui ne participent pas à la production.

Les revenus de la seconde catégorie dérivent de la première et c'est l'État, à travers l'impôt par exemple, et la frange faible de la société, allocations chômage par exemple, qui en bénéficient.

C'est la composante de la première catégorie de revenus dont il sera question ci-après du fait que c'est elle qui sert au calcul du revenu national en tant qu'agrégat économique de la comptabilité nationale, sachant aussi que celui-ci constitue la contrepartie du produit national net au coût des facteurs de production.

Toutefois, il est important de retenir la relation suivante :

REVENU DISPONIBLE DES PARTICULIERS =

REVENU DES PARTICULIERS - (IMPOTS DIRECTS + COTISATIONS DE TRANSFERT)

Les cotisations peuvent être par exemple les cotisations de sécurité sociale ; en d'autres termes les transferts sont des revenus qui ne constituent pas une contrepartie d'une participation à la production ou qui ne rémunèrent pas un travail.

2. LE SALAIRE

2.1. -Définition

Le salaire constitue la rémunération du travail en tant que facteur de production. Dans le cadre de l'organisation de la production de la richesse, le travail implique un lien de subordination entre l'individu qui "le fournit et l'entreprise qui l'emploie. Sur cette base le salaire est le prix du travail loué et utilisé par un employeur ; il est un élément du coût de production d'un bien ou d'un service, c'est ainsi que dans le langage comptable il est désigné par le vocable de coût de la main-d'œuvre et dans celui de l'économie par le prix du facteur travail ou encore le prix de la force du travail. Cependant cette rémunération est forfaitaire car il est quasiment impossible d'évaluer avec exactitude l'énergie humaine consommée dans un processus de production ; c'est pour cela quel que soit le niveau du salaire la force de travail est reproduite.

2.2. -Caractéristiques

- Le salaire est perçu par la majorité des particuliers, soit au voisinage du sixième de la population globale et près de la moitié de la population en âge de travailler ;
- Le salaire est un revenu anticipé car il est perçu avant que les recettes sur vente des produits même s'ils n'aient pas atteint encore le stade de finition dans le processus de fabrication ;
- Le salaire est vital pour le travailleur car il peut être l'unique source de revenu et constitue le moyen de satisfaction de ses besoins et de ceux de sa famille, son absence peut l'amener à la misère et l'exposer même à des fléaux sociaux ;
- Le salaire est un revenu forfaitaire en ce sens où le résultat financier pourrait ne pas le couvrir une fois la vente est réalisée ;
- Le salaire est un revenu social puisqu'il fait l'objet de négociation entrant dans le cadre des conventions collectives ;
- Le salaire est un revenu de personne du fait qu'il peut ne plus être considéré comme une rémunération de facteur production et sachant qu'on lui associe des charges familiales : allocations familiales, salaire unique...

2.3. -Aspect économique du salaire

En tant que prix du facteur travail, le salaire dépend de son niveau d'offre dans un secteur économique donné et de son rendement dans la production.

2.3.1. -Le marché du travail

A l'instar des autres marchés, le marché du travail subit les contraintes de l'offre et de la demande en matière de fixation du niveau du prix. Toutefois il a ses propres caractéristiques, ainsi :

- Au niveau de l'offre : le travail n'est pas une marchandise, qui peut être stockée, le chômage au contraire constitue une perte pour la communauté humaine, les qualifications sont variables selon les secteurs d'activité économique et le salaire ne peut être fixé en dessous minimum vital ;

- Au niveau de la demande : elle est élastique en ce sens où le salaire varie au sein d'une certaine amplitude d'une échelle des prix, il existe maximum au-dessus duquel l'employeur aurait tendance à substituer le travailleur par la machine et un minimum en dessous duquel le travailleur renoncerait à son emploi ou à chercher un recrutement.

2.3.2. - L'impact de la productivité du travail sur le salaire

La variation de rendement : obtenu durant des temps constants crée la possibilité de faire modifier le coût du travail. Ainsi une baisse de productivité du travail peut obliger l'employeur à faire baisser le taux horaire s'il est habituellement plus élevé que le minimum vital de sorte à lui faire éviter une perte financière lors de la vente des produits fabriqués. De même un accroissement de productivité peut inciter les travailleurs à revendiquer une hausse des salaires en avançant l'argument du partage du surplus financier que leur employeur dégagerait de ses ventes.

2.3.3. - Les formes de formation du salaire

Généralement le salaire est calculé en fonction du temps consacré à la production par le travailleur et de son rendement.

On distingue les formes suivantes :

- Salaire au temps : rémunération forfaitaire qui constitue le produit du taux horaire et du temps utilisé, soit $S = Th \times nb \text{ heures}$, son inconvénient réside dans le fait que le travailleur n'est pas encouragé à accroître son rendement ;

- Salaire aux pièces : déterminé en multipliant le taux à la pièce par le nombre de pièces produits, son avantage se situe au niveau de l'accroissement du rendement mais il conduit le travailleur au surmenage et il peut occasionner des rebuts dans la production ;

- Salaire à prime de rendement libre : la prime est ajoutée au salaire fixe par l'employeur au cas où le travailleur réalise des gains en temps lui permettant de produire davantage, il suscite un intérêt chez le travailleur mais il est difficile pour lui de le vérifier ;

- Salaire à prime imposé ou salaire différentiel : calculé sur la base d'un tarif minimum si le rendement n'est pas atteint et d'un tarif plus élevé au cas où le rendement serait atteint ou dépassé, l'effort est exigé pour atteindre le niveau prévu de production qu'il est difficile de calculer et voire cela est mal perçu par le corps social qui le considère comme une contrainte et arbitraire;

- Salaire à primes de productivité : bénéfice sur gains de productivité, il peut intéresser les travailleurs grâce à l'effort collectif qui est fourni.

2.4. -Aspect social du salaire

2.4.1. - Hiérarchisation des salaires : elle repose sur l'éventail des rémunérations qui se justifie par la nature du travail fourni, ou par la qualification professionnelle du travailleur. La gamme des salaires est fixée d'une façon rigide au sein de chaque catégorie professionnelle sur la base d'indices ; généralement les entreprises mettent au point une grille d'indices valable pour. Toutes les catégories socioprofessionnelles et au sein de laquelle une discrimination grâce au système des points indiciaires, du niveau des échelles et du nombre de compartiments que renferme chacune d'elles.

2.4.2. - Solidarité à travers les charges sociales : matérialisée par les cotisations aux assurances sociales grâce aux prélèvements directs sur salaires et aux contributions patronales ; elle permet d'améliorer le salaire du travail ayant à sa charge une famille nombreuse en percevant en plus de son salaire des allocations familiales, de couvrir divers risques encourus par les travailleurs: maladies, incapacités suite à divers événements malencontreux, etc...

2.4.3. -Fixation des salaires : depuis l'avènement de la loi n°90-11 relative aux relations de travail, le salaire fait l'objet de négociation entrant dans le cadre des conventions collectives ; cependant

L'État intervient pour garantir un minimum de rémunération, au 1^{er} janvier 1990 il a fixé à 1000 dinars par mois et au 1^{er} janvier 1998 à 6000 dinars et de 18.000 dinars actuellement.

3. L'INTERET

3.1. -Définition :

L'intérêt est le revenu procuré par l'emploi d'un capital financier. Il est calculé selon un taux dont le niveau varie en fonction de la situation des marchés monétaire et financier.

L'intérêt est à distinguer de la valeur de dépréciation du capital. L'intérêt, en tant que revenu, et la dépréciation forment le coût du capital. A L'intérêt est le prix du service rendu par le capital lorsque celui-ci est une monnaie. Au cas où le capital serait en nature, le revenu qu'il produit est désigné par le vocable de loyer ou de fermage. Tandis que le second élément du coût du capital, la dépréciation, est appelé amortissement qui a pour : finalité la reconstitution du capital, en d'autres termes il s'agit du coût de conservation du capital.

3.2. -Détermination du taux d'intérêt

Le taux d'intérêt oscille entre l'avantage que compte retirer, l'emprunteur elle sacrifice que peut consentir le prêteur. Dans le premier cas le niveau ne doit pas être bas de sorte qu'il soit attractif et dans le second le coût occasionné ne doit pas grever le coût de production du bien ou service de sorte à lui. Permettre d'avoir" un prix du marché compétitif .En général la tendance vers la hausse du taux d'intérêt lorsque la liquidité monétaire n'est pas abondante. Ainsi après la crise de l'endettement extérieur de l'Algérie, les taux d'intérêt ont atteint certains pics supérieurs à 20 %, ce n'est que depuis ces dernières années à la faveur de la conjugaison de l'élévation du niveau des réserves de change et de la réduction de la dette extérieure qu'il est passé en dessous de la barre de 8 %.

A l'avenir le taux deviendra un moyen de compétition non seulement entre les banques, mais aussi entre les entreprises qui auront recours aux financements à obtenir au niveau des marchés de capitaux. A ce moment-là l'emprunteur optera pour le taux le plus rémunérateur de son capital.

Toutefois, la Banque centrale interviendra à tout moment, qu'elle jugera opportun, dans le cadre de sa politique monétaire pour réguler le marché et cela dans le but de juguler l'inflation.

4. LE PROFIT

4.1. -Définition.

Le profit est généralement l'excédent monétaire dégagé lors de l'encaissement généré par la vente d'un bien (ou d'un service rendu) par rapport à son prix de revient. C'est la différence entre le prix de vente et le prix de revient au cas où le premier serait supérieur au second.

4.2. -Caractéristiques

- le profit est distinct du salaire, il rémunère le facteur capital tandis que le second le facteur travail ;
- le profit est distinct de l'intérêt qui rémunère le capital financier ;
- le profit est aléatoire parce le prix de vente fluctue sur le marché et peut être inférieur au prix de revient ;
- le profit est un revenu résiduel du fait, qu'il dérive des revenus principaux qui sont le salaire et l'intérêt et aussi il n'apparaît que si les autres facteurs de production sont complètement (rémunérés.)

4.3. -Origine et justification

Le profit a pour origine la conjugaison des facteurs externes et internes à l'entreprise. Les premiers contribuent à la formation des coûts de facteurs de production circulant au niveau des marchés de capitaux, des biens et services que l'entreprise subit, car il s'agit là de données exogènes sur lesquelles elle n'a aucun pouvoir d'action. Les seconds résultent de la combinaison des facteurs de production sur laquelle l'entreprise possède un pouvoir d'action. Dans ces conditions l'entreprise est confrontée à un double choix pour pouvoir dégager son profit : celui d'atténuer les contraintes des marchés tant amont qu'en aval et celui de la meilleure combinaison de ses propres facteurs de production.

Le profit est une catégorie capitaliste. C'est la condition de l'accumulation du capital assure la pérennité de l'entreprise et permet de dégager des recettes fiscales supplémentaires pour l'Etat, de compléter le financement de renouvellement ou de modernisation des investissements au cas où les amortissements ne suffisent pas et de distribuer des dividendes aux actionnaires, voire même verser des intéressements financiers au personnel.

5. LA RENTE

IL existe certes une certaine similitude entre le profit et la rente. Mais la différence de nature est importante : le profit est le fruit de~ efforts d'une organisation de travail dirigée consciemment par un chef d'entreprise habile et ce qui n'est pas le cas de la rente dont le bénéficiaire est caractérisé par une attitude passive.

Autrefois la rente était exclusivement comprise comme revenu foncier. C'est le cas de Ricardo qui a fait reposer sa théorie sur la rente foncière. Selon lui la mise en valeur du sol commence par la culture des terres les plus fertiles par une population peu nombreuse ; son augmentation en nombre la pousse à mettre en culture celles qui sont moins fertiles. La différence de rendement entre les deux catégories de terres donne la rente foncière car, selon lui, elle constitue un don de la nature.

Cependant la différence de coût et de rendement n'existe pas seulement en agriculture ; filais aussi dans d'autres domaines. D'ailleurs cette théorie est i contredite surtout lorsque l'on prend en considération les progrès techniques en matière de productivité et les découvertes à travers le monde de terres plus fertiles.

Désormais la rente apparait, toutes les fois que par suite de circonstances dues au hasard, lorsqu'un prix d'un bien ou d'un service serait supérieur ou égal à son coût marginal. Sachant que celui est défini comme le coût des unités supplémentaires et successives au fur et à mesure que la satisfaction d'un besoin commence à être saturée. C'est pour cela qu'on parle maintenant de rente urbaine, de rente des mines, de rente de situation.

En effet dans le cas de rente urbaine, celle-ci est dégagée par la rareté des espaces à bâtir. Le surplus dégagé à chaque fois que suivante de la vente du même mètre carré constitue une rente. La différence du prix de revient moins élevé d'extraction du pétrole dans les pays du golf arabe et celui plus élevé causé par celle du pétrole en Mer du Nord constitue une rente des mines au profit des premiers. De même en ce qui concerne de rentes de conjoncture, pour le cas d'un prix de vente de certains produits~ obtenue par la grâce de la pénurie ou de la concurrence imparfaite, qui est fixé au-dessus du coût marginal. Enfin c'était le cas surtout du salaire versé par Sonatrach aux gens déplacés du Nord du pays par faute de pénurie de main-d'œuvre qualifiée au Sud.

6. L'EPARGNE

6.1-DEFINITION

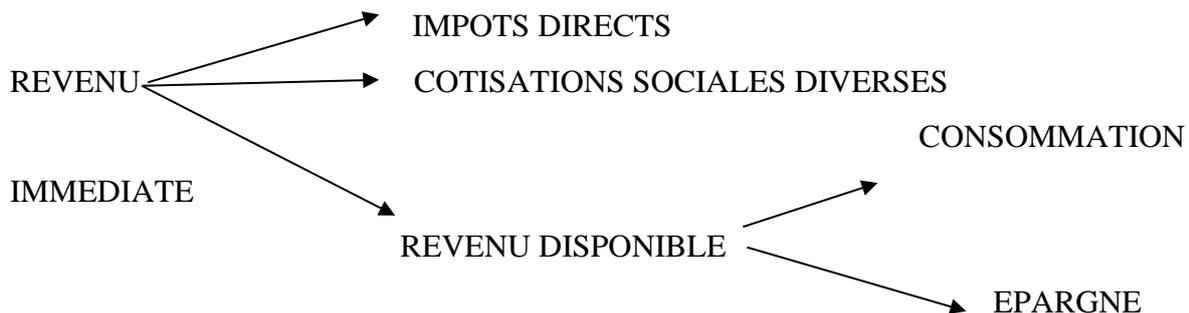
« L'épargne est le contraire de la consommation, ce n'est pas le contraire de la dépense » selon l'économiste Prix Nobel en 1972 John Richard Hicks. En effet l'épargne est la partie du revenu qui est préservée de la consommation. Elle est affectée à la :

- Consommation reportée à plus tard ;
- Formation d'une thésaurisation ;
- Formation du capital.

L'épargne prend deux formes. Dans la dernière elle est qualifiée d'épargne spontanée et dans la seconde d'épargne forcée.

6.2. -ORIGINE

L'épargne dérive du revenu sous toutes ses formes (salaire, profit, rente...). Elle est le résultat de la différence entre le revenu et une série de ponctions qui sont essentiellement l'impôt direct, les différentes cotisations à caractère de solidarité sociale et la consommation immédiate à savoir schématiquement:



Dans ce schéma l'épargne reprend ses trois affectations évoquées ci-dessus.

6.3. -L'EPARGNE SPONTANEE

L'épargne spontanée est celle qui est décidée par un particulier d'une façon volontaire. Elle créatrice ou productive au cas où il l'injecte dans le circuit économique en créant une entreprise ou en la faisant fructifier grâce à un placement producteur d'un revenu. On distingue généralement les emplois productifs suivants :

- **Ouverture d'un compte ou d'un livret d'épargne** : l'avantage est que le dépôt est disponible à tout moment et dès que son titulaire éprouve un besoin de liquidité monétaire; il peut présenter un inconvénient aussi bien pour les établissements bancaires et financiers que pour le déposant, pour les premiers cela peut gêner leur trésorerie car il s'agit pour eux de ressources instables et qui ne répondent souvent à leur fonction de distributeur de crédit, pour le second le taux d'intérêt n'est pas attractif car il est fréquemment le plus bas de tous les taux de placement.

- **Dépôt à terme** : la somme d'argent est productive d'un intérêt fixe, elle est mise à la disposition de l'institution financière pendant une période préalablement convenue et durant laquelle le déposant renonce à son utilisation; le taux est plus important que dans le cas de placement précédent mais ayant un caractère aléatoire car il peut être profitable qu'à l'une des deux parties lorsque l'on sait que les autres taux de placement évoluent tout au long de la durée de placement: tantôt il peut être plus élevé et c'est le déposant qui en tire profit, tantôt le contraire et cela serait au profit de l'institution financière, voire comme cela peut être défavorable ou favorable aux deux. Tout compte fait c'est l'institution financière qui souvent en tire l'avantage sachant que le dépôt à terme constitue pour elle une ressource stable et par voie de conséquence on peut, la fructifier en augmentant sa capacité de distribution de crédit.

- **Souscription des titres à revenu fixe** : bons du Trésor, bons de caisse, obligations...les taux d'intérêts varient selon la nature du titre et la durée de l'emprunt; l'avantage réside dans l'assurance d'un revenu stable pour le prêteur, dans la stabilité de la ressource pour l'emprunteur et aussi dans la possibilité pour le prêteur de les transformer en liquidité en cas de besoin au niveau soit des banques, soit au niveau du marché secondaire organisé par le Trésor dans ses propres locaux et par la Bourse mais avec le risque de subir une perte de valeur.

- **Souscription des titres à revenu variable**: il s'agit là d'actions émises par les entreprises lors de leur création ou lors de l'augmentation de leur capital; dans ces deux cas elles sont souscrites au niveau du marché financier primaire (guichets des banques par exemple); elles peuvent aussi faire objet de transactions au niveau du marché secondaire bourse qui est le marché de l'occasion) entre les agents économiques qui pour les uns il s'agira de placement et pour les autres de satisfaction de besoins immédiats de liquidité monétaire. Dans ce dernier cas les opérations sont de nature spéculative en ce sens où la valeur de l'action subit la loi de l'offre et de la demande comme elle est fonction de la santé financière de l'entreprise qu'il l'a émise.

Il est bon de savoir en outre que le solde des dépôts des particuliers auprès des banques est considéré comme une épargne parce la Loi les autorise à l'utiliser notamment dans leur activité de distribution de crédit pour leur compte et en leur nom.

6.4.-L'EPARGNE FORCEE.

L'épargne est forcée lorsque l'agent économique qui en est à son origine la retient pour réaliser ses propres opérations tout en effectuant des ponctions sur le revenu des particuliers il en est (ainsi pour l'entrepreneur qui réduit les dividendes à distribuer aux actionnaires afin d'augmenter autofinancement de son entreprise; comme c'est le cas aussi de l'Etat qui dégage une épargne

publique et la réinvestit sans toutefois songer à alléger le poids de l'impôt insupportable par les citoyens et les entreprises en difficulté.

Dans ce cadre il est utile de savoir que l'Etat algérien a eu recours à l'épargne publique grâce notamment à la fiscalité pétrolière et qu'il a utilisée comme moyen de développement économique du pays. Cela était que solution lorsque l'on sait que l'épargne privée était quasiment nulle dans un modèle d'économie -planifiée.

6.5. -RELATIONS MA THEMA TIQUES DE L'EPARGNE CHEZ KEYNES

Pour Keynes l'épargne au niveau macro-économique et qu'il désigne par S est équivalente à l'investissement, désigné par I et dérivant du revenu disponible à savoir :

$$S=I$$

Pour lui toujours, l'épargne globale est résiduelle et elle est exprimée en fonction de la consommation, qui est elle-même est une fonction du revenu global. Il désigne à cet effet la propension moyenne à la consommation le rapport entre la consommation globale d'une période et le revenu global de cette même période ; il déduit que la propension moyenne à l'épargné n'est que le " Complément à l'unité de la propension moyenne à consommer, à savoir :

Propension moyenne à l'épargne = 1 -propension moyenne à consommer

De même que la propension marginale à la consommation est le rapport entre l'accroissement d'une unité de revenu et l'accroissement de la consommation,

$$\text{Propension marginale à consommer} = \frac{\Delta C}{\Delta R}$$

Quant à la propension marginale à épargner, elle n'est que le complément à L'unité de celle-ci et à savoir :

$$\text{Propension marginale à épargner} = 1 - \frac{\Delta C}{\Delta R}$$

Grâce à ces relations, nous pouvons déduire que si la propension à consommer décroît avec un accroissement du revenu, la propension marginale à épargner doit au contraire s'élever.

Illustration : la consommation globale deux années successives s'est élevée pour chacune d'elle et respectivement à 102 et 116 unités monétaires et que les revenus globaux correspondants étaient aussi, respectivement de 120 et 145 unités monétaires, en fonction de cela calculons les éléments énoncés ci-dessus.

- Propension moyenne à consommer : $102/120 = 0,85$ et $116/145 = 0,8$; soit 85 % durant la période et 80 % durant la seconde période. Sur cette base les proportions moyennes à épargner sont respectivement de 15 % ; et de 20 % ($1 - 0,85$ et $1 - 0,8$).

- **La propension marginale à épargner :**

$$1 - \frac{116-102}{145-120} = 1 - \frac{14}{25} = 0,44 \text{ ou } 44 \%$$

Cela vérifie bien la dernière conclusion à savoir que la propension marginale à épargner croît lorsque la propension à consommer décroît.

6.6.-LES FACTEURS DE L'ÉPARGNE

- **L'objectif patrimoine :** lorsque le patrimoine est important et ne devient plus un objectif d'accroissement pour un agent économique la propension à épargner régresse au profit de la consommation.

- **Le taux d'intérêt :** son importance n'est pas souvent très déterminante : dans la décision de tous les agents économiques car il existe parmi eux, ceux qui sont guidés par l'objectif qu'ils se fixent : acquisition d'un logement, éducation des enfants.

- **La stabilité de la monnaie et la fluctuation des prix :** la conjugaison surtout de l'inflation et de la dépréciation monétaire atténue la propension à épargner car les deux phénomènes font baisser le pouvoir d'achat des agents économiques même avec la pratique des taux d'intérêts attractifs.

- La fiscalité : peut agir négativement sur l'intérêt susceptible même : d'être produit par des taux de placement élevés.

- L'instabilité sociale : fait perdre l'espoir d'une vie meilleure susceptible d'être projetée dans l'avenir et crée une situation économique favorable à la consommation et engendre la possibilité de régression de la propension à épargner.

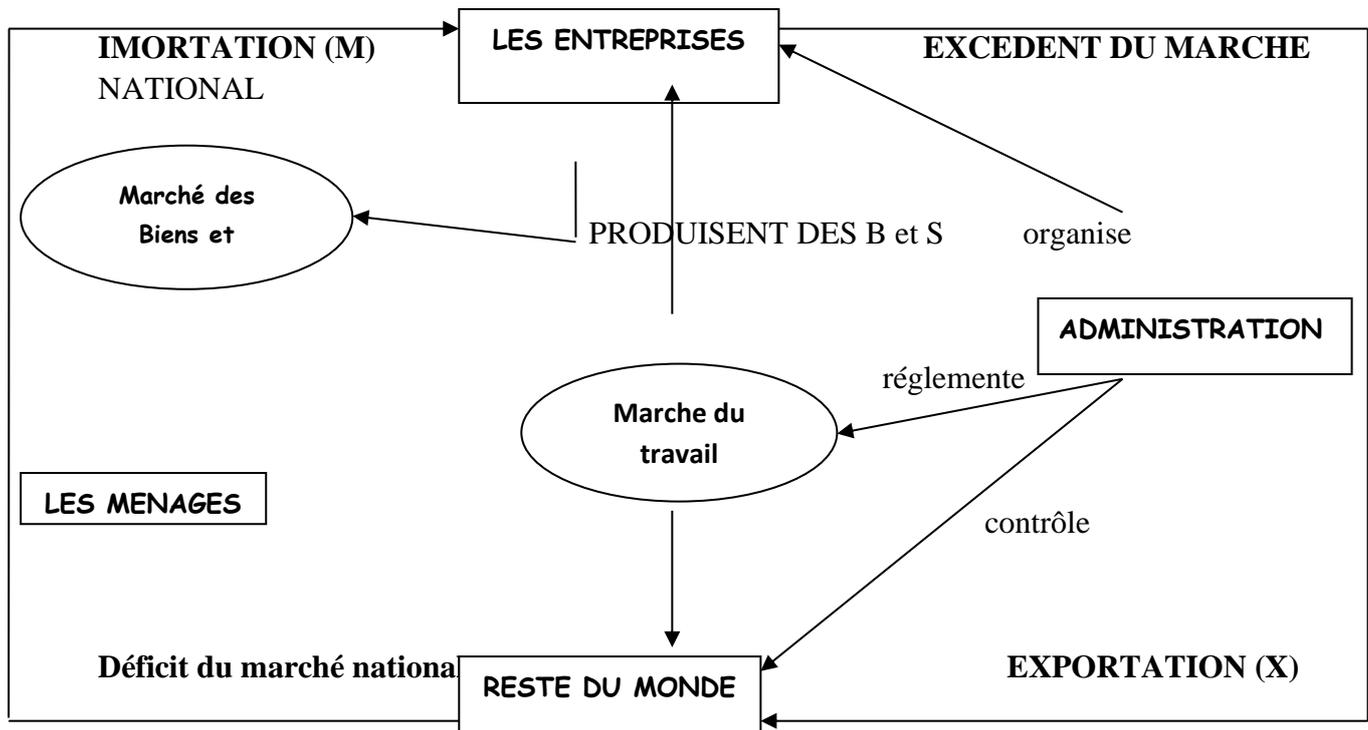
Les circuits économiques

Au terme de deux années d'initiation économique, voilà qu'il est utile maintenant d'avoir une vision globale sur l'activité économique d'un pays. C'est l'objet de ce chapitre.

Les circuits économiques sont en fait propres aux sphères réelle et monétaire de l'économie d'une nation. A la première nous attribuons le circuit des flux physiques ou réels et à la seconde les flux financiers.

1. Le circuit en flux réels ou e Biens services :

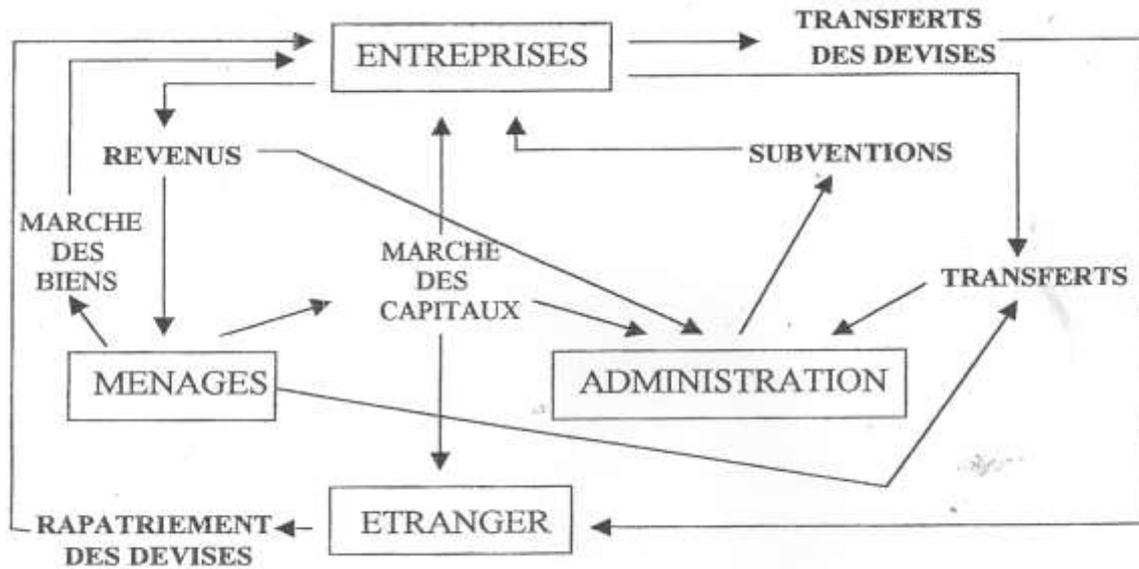
Généralement le circuit des flux réels est schématisé ainsi :



Les flux réels constituent des échanges que les quatre catégories d'agents économiques effectuent entre eux grâce aux mécanismes des marchés des marchandises et du travail. Les ménages offrent leur travail, les entreprises écoulent leurs biens et services, l'administration met les infrastructures (routes) à leur service et assure l'éducation, la sécurité, la santé publique. et l'étranger profite de l'excédent et comble le déficit du marché national.

2. Le Circuit en flux monétaires

Habituellement le circuit des flux monétaire est présenté ainsi :



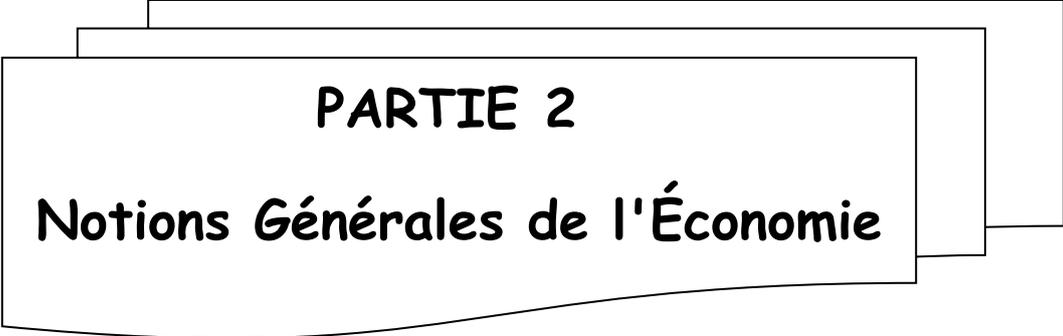
Sur la base d'une telle représentation synoptique des flux monétaires nous pouvons conclure que :

- Les entreprises distribuent les revenus aux ménages et versent les revenus de transferts à l'Etat en contrepartie de leurs produits de vente sur le marché des biens et services et aussi des emprunts (pour Investissements et fonctionnement) obtenus des ménages et des subventions accordés par l'Etat ;

- Les ménages dépensent leurs revenus en consommant les biens et services. Acquis sur le marché et placent leur épargne au niveau du marché des capitaux dont bénéficient les entreprises et administration et à cette dernière ils versent aussi l'impôt qui constitue les revenus de transfert où celle-ci ;

- l'Administration reçoit les transferts qui financent la construction et le développement des infrastructures et assurent ses dépenses en matière d'éducation, de santé publique, de sécurité... en outre elle vient en aide des nécessiteux grâce à ses interventions sociales et accorde des subventions aux entreprises en difficulté ;

- l'étranger assure le rapatriement des devises en contrepartie des exportations et bénéficie des transferts suite aux importations effectuées par les résidents.



PARTIE 2

Notions Générales de l'Économie

PARTIE 1

Notions Générales de l'Économie

> *Définition :*

Les approches pour cerner ce que l'on appelle activité, économique et analyse économique sont nombreuses et diverses :

On peut par exemple choisir une approche conceptuelle et se demander ce qui est « économique ».

Il nous arrive à tous d'employer les termes « économie » ; ou « économiser ». Une famille essaiera d'économiser pour acheter une voiture ou faire installer la parabole. Au moment où ont eu lieu les réajustements du prix du pétrole, tous les pays industriels grands consommateurs de produits énergétiques ont pris des mesures pour obliger leurs concitoyens à faire des économies dans l'utilisation des produits pétroliers.

Dans ces deux exemples ***le terme économie s'oppose à gaspillage***. Économiser c'est éviter de gaspiller quelque chose de rare, dans le sens de « limité » par rapport à ce que l'on aurait souhaité.

> *Objet :*

Un individu, une famille ne disposent pas de tout l'argent souhaité. Aucun pays ne dispose non plus de toutes les matières premières qu'il aurait désirées.

Ce concept de ***rareté est l'un des caractéristiques*** qui permet de fixer des contours de ce que l'on appelle « bien économique ». C'est un bien rare par rapport aux besoins que l'on en a. C'est pourquoi, il fait l'objet de l'économie.

Et c'est parce qu'il est rare qu'un bien économique ait ***une valeur, un prix, une seconde caractéristique*** donc.

Il y a beaucoup de biens qui sont indispensables à l'être humain mais qui ne sont pas considérés comme biens économiques parce qu'ils sont surabondants par rapport aux usages que l'on peut en faire, comme par exemple l'air que l'on respire ou l'eau de mer. C'est ce que l'on appelle les « biens libres ».

Ces biens sont utiles à l'homme mais ne rentrent pas dans la catégorie de biens économiques. ***L'utilité est une autre caractéristique du bien économique. « L'utilité est la capacité que possède une chose de servir à la satisfaction des besoins humains ».***

Enfin, ***un bien est économique quand il fait l'objet d'un échange contre un autre bien sur un marché***. Acheter un livre chez un libraire est un acte économique. Donner un vêtement à un pauvre n'est pas un acte économique mais un acte de charité ou de bonté.

On peut donc définir un bien économique, tout objet ou service qui procure de l'utilité c'est-à-dire qui permet de satisfaire un ou des besoins qui existent en quantités limitées et s'échangent sur un marché à un certain prix.

➤ **Brève revue historique des Grands courants de la pensée économique :**

L'économie politique est une science sociale relativement jeune. Chez les penseurs de l'antiquité, il y avait une certaine aversion contre tout ce qui était matériel. On accordait plutôt une supériorité aux valeurs philosophiques, politiques et religieuses.

Religion et philosophie étaient hostiles à tout ce qui touche à l'économie, à toute sortes de richesses parce que les richesses ou leur recherche pouvaient empêcher la réalisation de la cité idéale, la cité parfaite. Aristote qui était le premier à donner une définition de la monnaie, définition qui est toujours valable, condamnait avec vigueur le taux d'intérêt.

La pensée médiévale reste dans le prolongement des préoccupations de la pensée antique. Saint Thomas d'Aquin (1226 -1276) arrête les principes qu'il considérait comme essentiels :

- Défiance à l'égard de la richesse matérielle et de l'accumulation de l'argent ;
- Condamnation du taux d'intérêt ;
- Recherche du juste prix et de la justice dans les échanges : le juste prix est celui qui ne lèse ni l'acheteur, ni le vendeur.

Ceci explique en partie par le fait que jusqu'au moyen âge, les rapports marchands entre les hommes étaient peu développés. Et la science économique va précisément naître avec la généralisation des activités d'échange. Cette science est donc historiquement datée

Plusieurs facteurs ont permis et favorisé cette nouvelle science :

❖ D'abord il y eut l'élargissement considérable de l'espace terrestre avec les grandes découvertes géographiques.

- Découverte du continent américain par' Christophe Colomb en 1492 ;
- Vasco de Gama est parvenu jusqu'au Cap de bonne Espérance en 1498 ;
- Découverte de l'Est Sibérien quelque temps après.

❖ Il y eut ensuite l'émancipation des mentalités à l'égard des religions et des conceptions antiques et médiévales : la recherche des gains et des richesses ne donnait plus mauvaise conscience.

Il faut noter également que jusqu'au moyen âge, on considérait que le régime social ou politique et économique, et le statut des individus étaient considérés comme des données naturelles et immuables. L'être humain n'ayant pas la faculté de changer de statut ou de situation sociale.

❖ Enfin, c'est l'époque historique où se créaient des États Nations et la richesse devient indispensable à l'accroissement de pouvoir du souverain. Tous ces facteurs ont donc contribué à la naissance de la pensée économique qui va se développer en plusieurs étapes.

Il y a eu d'abord la période des précurseurs suivie de la période appelée période classique. Ensuite on a eu le marxisme. La période néo-classique. Le Keynésianisme et enfin la période contemporaine avec différents courants.

1- Les Précurseurs :

a) Le mercantilisme :

La période du mercantilisme qui a duré près de, trois siècles a vu en effet se développer l'essor du capitalisme et l'affirmation et la consolidation des États Nations.

Contrairement aux conceptions antérieures, les mercantilistes valorisent le commerce et l'accumulation des richesses. Les métaux précieux et leur thésaurisation sont l'essence de la richesse. Et pour disposer d'un excédent de métaux précieux, il faut organiser le commerce extérieur pour que les exportations soient supérieures aux importations ; le commerce extérieur excédentaire produit de la richesse et celle-ci engendre la puissance. La puissance des États suppose donc que les rois accumulent le plus d'or possible.

Pour arriver à cette fin, il faut développer une industrie florissante exportatrice de produits finis. Colbert en France a multiplié les mesures favorisant le développement des manufactures.

Dans cette optique économique c'est le commerce qui est à l'origine de la richesse des individus et des nations.

b) Les Physiocrates :

Ce sont des économistes à leur tête Quesnay qui considéraient l'agriculture comme la source essentielle de la richesse. L'ouvrage de Quesnay « tableau économique » en 1758 essaie de donner une analyse globale du fonctionnement de l'économie sous forme d'un circuit qui préfigure la logique des comptabilités Nationales Contemporaines mais en donnant une place très particulière à l'Agriculture qui seule à son avis crée de la richesse.

Historiquement, à l'époque des Physiocrates au 18^e siècle, la plupart des pays présentaient en effet des structures d'économie féodale assises sur le travail de la terre. Les rentes foncières et les taxes prélevées sur les cultivateurs constituaient la seule source de financement des dépenses publiques. En France, par exemple, 75 % de la richesse nationale provenaient de l'Agriculture. Et selon Quesnay trois principes commandent la mécanique économique :

- Les dépenses entraînent la production ;
- La production crée des revenus ;

- Les revenus alimentent les dépenses.

2- Les Classiques :

Quatre économistes tiennent une place centrale dans le courant de la pensée classique :

a) Adam Smith 1723 -1790 :

A publié en 1776 « Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations ». Véritable hymne aux vertus du marché et au capitalisme auto-régulé par la concurrence. Pour lui rien ne doit s'opposer la recherche de la satisfaction de leurs intérêts matériels dans une économie de marché où règne la concurrence.

L'ouvrage d'A. Smith est le premier grand ouvrage classique. La division du travail et l'accumulation du capital sont à l'origine de la richesse des nations. La recherche par chacun de son intérêt individuel permettra en situation de concurrence l'optimum général. Le marché avec ses règles permet de concilier intérêt individuel et intérêt général et sur le plan du commerce extérieur, chaque fois qu'il existe un « avantage absolu » pour la production d'un produit, il faut le commencer sur le plan international.

b) J.B. Say 1767 -1832 :

Son ouvrage « traité d'économie politique » a marqué la pensée économique par sa « loi des débouchés » qui stipule que les « produits achètent des produits » c'est-à-dire que l'offre sur le marché d'une production s'accompagne de distribution de revenus qui vont permettre d'acheter la production nouvelle. Et au niveau global, il ne peut donc pas y avoir de crises de surproduction. La monnaie ne servant qu'à faciliter les échanges, elle ne joue aucun rôle autre que celui d'intermédiaire des échanges.

c) Thomas R. MALTHUS 1766 -1834

Son ouvrage principal « essai sur le principe de population » procède d'une vision pessimiste sur l'évolution de la population humaine. Celle-ci a tendance à croître à un rythme géométrique alors que

Les ressources de la nature dont peut disposer l'humanité n'augmentent qu'à un taux arithmétique, car les terres marginales c'est-à-dire les dernières terres cultivées, les moins bonnes ne permettent qu'une augmentation très lente des productions. De cette évolution résultera à terme une situation dramatique si rien n'est fait pour limiter la croissance démographique.

d) David Ricardo 1772 -1832 :

Son œuvre « principes de l'économie politique et de l'impôt » en 1817, constitue un véritable système d'interprétation du fonctionnement économique global des sociétés occidentales, on y rencontre tous les problèmes fondamentaux de l'économie politique : production, répartition, formation des prix, rapports entre classes sociales, analyse de la valeur, équilibre extérieur.

Trois éléments de son analyse sont particulièrement célèbres :

- L'analyse de la valeur : pour Ricardo, la valeur des biens a pour origine la quantité de travail incorporée dans ces biens ;

-Il distingue par ailleurs, la rente du profit : la rente est le revenu d'un facteur indestructible et non reproductible : la terre.

-La loi des « **avantages comparatifs** » c'est-à-dire qu'il faut exporter les produits pour lesquels on est compétitif et importer les produits que les autres fabriquent mieux et moins chers que nous. Cette loi va constituer une des justifications du " libre échange, c'est-à-dire de la liberté des échanges avec l'extérieur.

3) Karl Marx 1818 -1883 :

Ses ouvrages principaux ont été « contribution à la critique de l'économie politique » en 1859 et le capital en trois volumes dont un seul fut publié de son vivant en 1867. Les deux autres ne furent connus qu'après Sa mort.

L'analyse marxiste fut originale à plus d'un titre, elle se différencie fondamentalement des autres doctrines, en ce sens i qu'elle est la première à prendre en compte les liens entre les mécanismes économiques et les structures sociales. Pour Marx, l'économie est inséparable d'une analyse globale de la société.

Le concept de « mode de production » est le noyau de cette approche. Pour Marx, le mode de production est la nature des liens qui existent entre les forces productives et les rapports de

production. Les forces productives ce sont tous les moyens de production : nature, machines, bâtiments, force de travail, connaissances scientifiques et techniques. Et la manière dont ces moyens sont détenus varie dans le temps et dans l'espace et c'est ce qui détermine les rapports de production.

Dans une société où tous les moyens appartiennent à des individus il y aura un certain mode de production qui ne sera pas le même dans des sociétés où ces moyens appartiennent à la collectivité. Et l'organisation du travail c'est-à-dire les rapports entre dirigeants et exécutants la manière d'organiser la production dépendent de la possession des moyens de production.

De cette approche Marx va tirer quelques-unes de ses conclusions les plus originales.

- La loi de la valeur travail : Une petite digression ici pour rappeler que pour la plupart des économistes pour chaque bien économique il y a deux types de valeur :

- ✓ La valeur d'usage qui est une estimation subjective de la satisfaction que procure directement ou indirectement la possession d'un bien et son utilisation. Cette estimation dépend du moment et du contexte social dans lesquels elle est faite.

Ainsi selon les lieux, la mode, les individus, Le contexte social la valeur d'usage d'un objet varie.

- ✓ La valeur d'échange est un rapport qui exprime pour chaque bien (marchandise) la quantité des autres biens qui lui sont équivalents c'est-à-dire, en fait c'est son prix qui n'est rien d'autre que la forme monétaire de sa valeur d'échange.

Marx comme Ricardo considère le travail comme la seule source de la valeur. La valeur d'échange, des marchandises ne repose pas sur leur valeur d'usage. Chaque bien économique, chaque marchandise est un produit du travail humain. Et donc la valeur de toute : marchandise dépend de la quantité de travail qu'elle contient et que l'on peut mesurer par le temps de travail nécessaire à sa production. Mais en précisant cependant qu'il ne s'agit pas du temps de travail dépensé concrètement par l'ouvrier particulier qui a produit le bien, « mais du temps de travail nécessaire socialement pour le produire ». C'est à dire que la valeur d'échange d'un bien., n'est pas déterminée par les conditions individuelles des travailleurs (ouvrier rapide, habile, lent ou paresseux) ni par les conditions particulières de l'entreprise.

Il s'agit du temps socialement nécessaire c'est-à-dire d'un temps de travail moyen en raison des conditions techniques et d'organisation moyennes de l'époque et de la société concernée.

- ✓ Plus -value et exploitation : la valeur de la force de travail est déterminée comme pour toute marchandise par le temps de travail nécessaire à sa production, c'est-à-dire par le temps nécessaire à la production des subsistances indispensables à la survie des ouvriers.

Comme la force de travail produit davantage de valeur qu'elle n'en consomme pour se reproduire, en l'achetant le capitaliste (entrepreneur : chef d'entreprise) s'en approprie le produit dont la valeur est supérieure à celle de la force du travail elle-même.

Dans ces conditions, il s'approprie une plus -value correspondant à du travail non payé et exploite donc le travailleur qu'il emploie. Pour Marx, la force de travail est une marchandise comme une autre et le salaire est considéré comme la valeur des biens permettant au travailleur de « survivre en tant que travailleur ». Et cette force de travail à la propriété de produire plus de valeur qu'elle ne coûte.

L'excédent ainsi dégagé appelé plus-value ou survaleur est approprié par le détenteur de capitaux.

La plus-value est réalisée sous forme d'un profit lors de la vente des produits sur le marché est accumulée sous forme de capital par les capitalistes.

Marx a essayé de démontrer qu'historiquement c'est le travail qui a permis l'accumulation du capital. Celui-ci employé comme le facteur de production n'a pas de valeur propre, il n'est que le résultat du travail antérieur qui a permis son accumulation, il ne fait donc que restituer au produit une partie de la valeur du travail qu'il contient.

On peut trouver une illustration (je la conception marxiste du travail dans la mise en place après la dernière guerre, dans les années 1950, dans certains pays occidentaux, de ce que on a appelé SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti) devenu ensuite SMIC (salaire minimum de croissance). Pour les commissions chargées de fixer le niveau de ce SMIG, il s'agissait de définir le salaire minimum permettant à un ouvrier de vivre.

Pour le représentant du patronat, il s'agissait de définir les conditions d'entretien physiologique d'un être humain normal placé dans des conditions données.

Pour les syndicats, s'agissait de définir « un minimum de civilisation davantage que de subsistance ».

Pour les premiers, il fallait définir un minimum physiologique.

Pour les seconds, le SMIG devait être calculé par rapport à une norme de consommation jugée souhaitable et possible, fonction du développement économique du pays dans lequel : vivaient les travailleurs.

4) les Néo-classiques :

Vers 1870, l'Anglais Jevons l'Autrichien Menger et le Français Walras proposent une nouvelle théorie de la valeur fondée sur « l'utilité marginale », en réaction contre l'analyse marxiste de la valeur du travail.

On sait que l'une des qualités ou caractéristiques d'un bien économique c'est l'utilité à satisfaire un besoin. Les Néo-classiques pensent que les phénomènes économiques s'expliquent davantage non pas par l'utilité considérée globalement, mais par ce qu'ils appellent l'utilité marginale.

Pour ces économistes, la valeur d'un bien ne dépend pas de la quantité de travail dépensée pour fabriquer ce bien, mais de l'utilité (c'est-à-dire la satisfaction) que procure à l'individu la dernière unité consommée de ce bien, c'est-à-dire de son utilité marginale.

Comme les classiques, les Néo-classiques raisonnent dans le cadre d'une économie de marché. La société n'est rien d'autre qu'un ensemble d'individus libre de leurs décisions, seuls juges de leurs

besoins et capables de comportements rationnels pour les satisfaire. Dans cette société, le consommateur maximise la satisfaction de ses besoins compte tenu de ses coûts de production. Cela dans un système de concurrence pure et parfaite qui conduit à une situation harmonieuse d'équilibre, efficace économiquement et juste socialement.

-Concurrence pure et parfaite :

Pour les libéraux qui sont les classiques et les néo-classiques, la concurrence pure et parfaite nécessite cinq conditions :

- **L'atomicité du marché** : les vendeurs et les acheteurs doivent être suffisamment nombreux pour qu'aucun ne dispose d'une puissance qui pourrait lui permettre d'exercer une action sur les prix des produits. Chacun doit pouvoir fixer librement le niveau de son offre ou de sa demande ;

- **Fluidité du marché** : chacun peut librement entrer ou sortir du marché ;

- **L'homogénéité des produits** : les entreprises livrent des produits que les acheteurs jugent identiques. L'acheteur ne doit avoir aucune raison de préférer le produit d'un vendeur à celui d'un autre vendeur ;

- **La transparence des marchés** : c'est-à-dire que chaque participant doit avoir connaissance de tout ce qui peut influencer son choix. L'information doit être parfaite et gratuite pour tous les participants ;

- Enfin, **la mobilité des facteurs** : il faut que tous les facteurs de production puissent se déplacer du marché d'un produit à celui d'un autre produit.

Peu de marchés connaissent les règles de concurrence pure et parfaite. Toute violation d'une des cinq conditions implique, des degrés d'imperfection.

5) Keynes :

Son livre « la théorie générale de l'emploi de l'intérêt et de la « monnaie » publié en 1936 est sans doute l'un des livres d'économie les plus célèbres.

Par cet ouvrage et par d'autres travaux, Keynes a profondément marqué non seulement l'histoire de la pensée économique mais aussi les politiques économiques effectivement adoptées dans le monde en particulier après la seconde guerre mondiale.

Keynes a centré ses travaux sur la courte période. Il a étudié les causes du sous-emploi (chômage) et les politiques susceptibles de l'éviter dans le cadre d'une société capitaliste.

Contrairement aux néo-classiques qui se préoccupent de la micro-économie : analyse du comportement d'un travailleur d'un consommateur ou d'un entrepreneur en pensant que le résultat global est la somme des comportements individuels, Keynes insiste sur la nécessité d'une approche

macro-économique. Il prend en considération le fonctionnement du système économique pris dans son ensemble à partir de ces paramètres globaux ou agrégats : production globale, demande globale, volume des investissements, de l'épargne....

Pour Keynes, les néo-classiques ont commis une erreur grave en appliquant à L'ensemble d'une économie nationale des conclusions peut être correctes mais ne concernent' que les éléments de l'ensemble.

Outre son intérêt, du point de vue théorique, cette approche a été à l'origine du développement des comptabilités nationales dans la plupart des pays.

La démarche Keynésienne peut se résumer ainsi :

- La demande des biens de consommation des ménages ; dépend de leur revenu global et de leur propension à consommer c'est-à-dire de la part de leur revenu affectée à la consommation ;
- De son côté, la demande de biens de production : (équipements) des entreprises dépend des taux d'intérêt sur le marché de l'argent et de l'efficacité marginale du capital.

L'entrepreneur n'accepte d'investir que s'il est sûr que le rendement de son investissement est supérieur au coût de l'argent ou du taux d'intérêt, autrement dit lorsque l'efficacité marginale du capital est supérieure au taux d'intérêt.

- Le niveau de la consommation et de l'investissement constitue la demande globale qui va déterminer le niveau de la production nationale et par voie de conséquence ce celui de l'emploi
- De son côté, le niveau de la production globale va déterminer le niveau du revenu national, lequel à son tour va enclencher, un nouveau cycle de consommation, d'investissement et de production.

Nous avons là ce que l'on appelle le circuit économique (que nous verrons en détail par la suite) dans lequel circulent entre les différents agents économiques des flux réels et des flux monétaires.

➤ **Les agents économiques :**

Le terme « agent économique » désigne en comptabilité nationale tout groupe de personnes physiques ou morales qui participent à la production ou à la consommation des biens et services économiques, avec le soin d'établir la distinction entre ceux qui appartiennent à la nation et ceux qui lui sont étrangers, et qui sont classés dans le secteur portant le nom de « **reste du monde** ».

Sont considérés comme appartenant au reste du monde, les ambassades, les consulats et toutes les institutions internationales ayant leur siège sur le territoire national.

Parmi les agents économiques, on distingue généralement, en plus de l'Etat qui est considéré, dans la plupart des pays, comme le premier agent économique, et qu'on verra plus tard dans bien d'autres fonctions :

- Le secteur des « **entreprises** », qui réunit les unités économiques (privées / publiques) de production, de transport et de commerce des biens et services destinés à la vente.

Le comportement des agents économiques de ce secteur est déterminé essentiellement par la comptabilité des prix de vente et des coûts de production.

- Le secteur des « **administrations** », qui produit des services collectifs non destinés à la vente.

Le comportement des agents de ce secteur est déterminé notamment par l'idée qu'ils se font de l'intérêt général.

- Le secteur des « **ménages** » qui comprend l'ensemble des personnes physiques considérées en tant que gestionnaires de leurs revenus personnels.

Le comportement habituel des agents faisant partie de ce secteur est caractérisé essentiellement par la recherche du maximum de satisfaction dans la limite de leur revenu disponible.

➤ **Les échanges économiques :**

L'échange joue un rôle primordial dans la vie économique. La circulation des biens est facilitée par divers organes et instruments qui se sont développés spontanément : les commerçants, le marché, les services de transport et la monnaie.

Les échanges ont revêtu successivement trois formes principales :

- **Le troc**, échange d'une marchandise contre une autre. C'est une opération qui n'a plus cours dans les nations civilisées car elle n'est pas pratique. Pour que le troc se réalise, il faut d'abord la rencontre de deux personnes dont chacune désire se procurer précisément le bien dont l'autre veut se dessaisir. Il faut en outre que les marchandises soient d'égale valeur.

- **La monnaie**, qui avec son emploi fait disparaître les difficultés du troc, car c'est un instrument utilisable pour tout échange des marchandises ou des services, ou en paiement d'une dette.

- **Les jeux d'écriture dans les banques**, ce sont des échanges réglés par des écritures sur les livres de compte et c'est une forme évoluée de l'utilisation de la monnaie aujourd'hui. On dit qu'elle est « dématérialisée ».

➤ **L'activité économique :**

En réalité et sur le plan économique, l'économie nationale est constituée quotidiennement par les décisions et les actions des agents économiques qui produisent, achètent, vendent, etc.

Essayons d'imaginer ce qui se passe dans une ville de 4 à 5 millions d'habitants, ce qu'il faut comme alimentation : pain, boissons, fruits, légumes, comme transport et comme vêtements, chaussures, etc.

Imaginons la quantité de flux de marchandises en déplacement de voyageurs allant d'un point à un autre, l'activité de tous les différents métiers : banques, assurances, services de soins, de formation, services publics, d'entreprises de production...etc. Les êtres humains passent une grande partie de leur temps à faire des échanges.

L'activité économique qui résulte de diverses opérations effectuées par les agents économiques est retracée dans le circuit économique.

Le circuit économique est un ensemble de chemins parcourus par les flux qui résultent des différents échanges effectués entre les agents économiques.

Un flux économique est une masse de biens, de services ou de monnaie en mouvement. Le terme flux désigne aussi bien les flux physiques que leur contrepartie, les flux monétaires.

Pour faciliter ces échanges et veiller au développement souhaité de l'économie, l'Etat bien entendu ne peut rester indifférent à cette activité.

➤ **Les mouvements de l'activité économique :**

Quatre types de mouvements conjoncturels peuvent être distingués :

1.L'expansion : Ou encore la prospérité ; c'est un mouvement général de hausser développement : le produit et la consommation augmentent, la population active est employée, les prix montent à une allure plus ou moins rapide.

Les hausses de prix, notamment dans le domaine des biens d'équipement suscitent des anticipations favorables de profits et favorisent des investissements croissants en capital fixe.

Mais au fur et à mesure que la production s'accroît, les entreprises tendent à constituer : des stocks plus importants, mais la hausse rapide des ventes, les incite à accroître davantage leur production.

Cependant au fur et à mesure que l'expansion progresse, certains facteurs rendent l'économie vulnérable à un renversement de tendance : la consommation s'accroît, la production freine, ainsi que l'investissement et par conséquent, les coûts de production augmentent et ainsi de suite jusqu'à ce que le renversement total de tendance intervient et la crise se produit.

2. La crise :

Elle marque la fin de l'expansion, brutalement, c'est-à-dire en quelques jours ou en quelques semaines, la hausse du produit et de consommation s'arrête, de même que celle des prix.

Le chômage commence à s'installer et s'étend à tous les secteurs.

3. La dépression :

Elle peut être considérée dans sa forme comme l'inverse de l'expansion. Le produit national et la consommation diminuent, le chômage apparaît et se développe, le niveau des prix connaît également une diminution.

La diminution des dépenses d'investissement provoque une réduction de l'emploi et des revenus. Comme les stocks continuent à s'élever, les chefs d'entreprises sont enclins à réduire davantage leur production. La diminution de la production, la baisse des prix, l'accroissement du chômage, renforcent la contraction de l'activité économique.

4. La reprise :

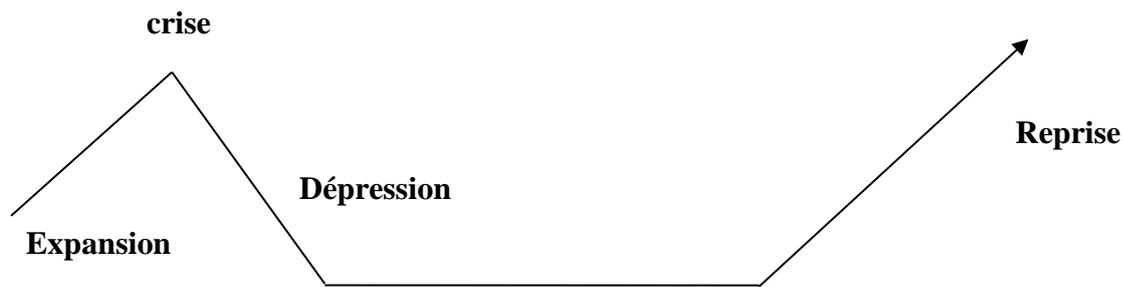
A la suite d'une période plus ou moins longue où une économie s'est trouvée dans un état de dépression, une reprise tend à se manifester.

Les incitations à la reprise se manifestent tout d'abord dans les secteurs où il existe une demande potentielle (biens courants de consommation), La demande s'étend par la suite aux biens de consommation durables, ce qui va relancer la demande globale ainsi que les opportunités d'investissement dans différents secteurs d'activité où des améliorations techniques ont été pratiquées au cours de la dépression.

L'Etat prend des mesures pour stimuler l'investissement (politique de crédit à bon marché). Les exportations augmentent par suite d'un accroissement de la demande étrangère.

De plus, l'offre des fonds prêtables est également très élastique pendant la dépression, la liquidité des entreprises et des banques s'accroît. Les entreprises réduisent leurs stocks, remboursent leurs dettes auprès des banques. Elles disposent ainsi de ressources de trésorerie pour pouvoir augmenter leurs dépenses.

C'est la conjonction de tous ces paramètres qui favorise la reprise et l'expansion.



Ces différents mouvements ne sont pas indépendants les uns des autres ils se succèdent dans le temps suivant un ordre déterminé. Ainsi, le mouvement d'expansion est suivi d'une crise un mouvement de dépression lui est succédé et enfin un mouvement de reprise prend place préluant à une nouvelle phase d'expansion.

LES CRISES ECONOMIQUES

Nous ne pouvons traiter dans ce chapitre l'ensemble des crises qui, ont secoué le monde depuis le 19^{ème} siècle à nos jours. Nous nous contenterons de donner un aperçu de la grande crise de 1929 qui a marqué tout le système capitaliste.

Alors que le 19^{ème} siècle a vu naître et se développer la civilisation industrielle dans le cadre du système capitaliste, période de 1919-1939 est marquée par la crise la plus grave que le système n'ait jamais traversée.

Après une crise de reconversion, suivie d'une courte dépression en 1929, les pays industrialisés bénéficiaient d'une phase d'expansion qui a atteint son point culminant en 1929.

La crise éclate en Octobre 1929, par le krach de la bourse de New York. La dépression qui partant des Etats-Unis, s'étend rapidement au monde entier. Le chômage généralisé n'épargne aucun pays ; l'activité intérieure et les échanges internationaux déclinent rapidement.

Le libéralisme traditionnel est mis en cause, et l'on parle d'une « crise du capitalisme ». L'économie américaine a connu une expansion au cours des années 1922-1925, un véritable « boom » de la construction, intéressant à la fois les logements et les usines.

De nouvelles industries se développent : l'automobile et l'électricité. La production de pétrole, d'acier et de caoutchouc, également, ont augmenté par un effet d'entraînement.

La prospérité américaine se propage dans le reste du monde par le biais des importations et des prêts.

La crise de 1929 est essentiellement américaine, elle met fin brutalement à l'un des « booms » spéculatifs les plus extraordinaires que la bourse de New York ait connu. Il y a eu une spéculation

effrénée au niveau de la bourse, non seulement de la part des entreprises, mais aussi d'une grande partie de la population.

On est entré rapidement dans un processus cumulatif, où la hausse appelle la hausse et l'expérience prouve qu'il est difficile de freiner progressivement cette tendance. Le coup d'arrêt prend généralement une allure catastrophique, c'est ce qui arriva en 1929 (Octobre).

Jusqu'au début de 1928, la hausse des actions n'est pas excessive, car elle suit l'augmentation des profits. A partir de mars 1928, on entre dans le Boom spéculatif, la loi de l'offre et de la demande régit la bourse.

Les déclarations optimistes d'hommes d'affaires bien choisis vont enflammer le courant spéculatif à la hausse. La débâcle de la bourse de New York, vint par étapes, car des signes de baisse se manifestent dès le début d'Octobre 1929.

Toutefois, il faut attendre le Jeudi 24 octobre pour voir la panique éclater avec une offre de vente de 12.894.650 actions et une demande presque nulle. Les prix s'effondrent, les banques interviennent alors pour arrêter la chute et réussissent momentanément à rétablir la confiance.

Le lundi 28 Octobre, le désastre commence, sans qu'il soit possible de freiner la chute des cours, 9.250.000 actions sont offertes à la vente. Le mardi 29 Octobre est le jour le plus désastreux que la bourse de New York n'ait jamais connu ; 33 millions de titres sont offerts à la vente, avec une chute importante des cours.

La dépression qui suit le krach de 1929 est extrêmement profonde et durera jusqu'en 1932. Par ses conséquences sur les échanges internationaux, et le poids de l'économie américaine dans le monde, elle s'étendra au reste du monde.

Le ralentissement de l'activité aux Etats-Unis est particulièrement impressionnant, la production industrielle diminue de moitié, la production de biens d'équipement diminue d'environ 75%. Cette baisse de l'investissement se retrouve au plan mondial avec une chute de 55%.

L'ampleur des faillites bancaires ne pouvait que paralyser davantage encore les décisions d'investir, 5096 banques suspendent leurs paiements entre 1929 et 1932. La structure morcelée du système bancaire américain est une première cause des faillites en chaîne. L'effondrement des prix agricoles et les difficultés financières des agriculteurs qui ne pouvaient plus rembourser leurs emprunts, mettent en faillite un grand nombre de banques.

➤ **Micro-économie / Macro-économie :**

Jusqu'à Keynes, la réflexion économique était pour l'essentiel micro-économique, c'est-à-dire que l'on s'intéressait principalement aux comportements et aux réactions des individus. On étudiait l'activité d'une entreprise donnée, le comportement de l'épargnant ou l'évolution du prix d'un produit donné.

Dans cette optique, on considère comme on l'a vu plus haut que la vie économique d'une société n'était que la somme des activités individuelles.

La micro-économie a son rôle qui n'est pas négligeable et son : champ de compétence assez riche quand elle éclaire le comportement des unités individuelles qui prennent des décisions, s'informent, choisissent des stratégies.

Mais elle reste inefficace, lorsqu'il s'agit de préconiser des solutions à des problèmes globaux comme le chômage par exemple, et il est admis actuellement que le comportement de l'économie nationale, prise dans son ensemble ne peut être expliqué par les seuls facteurs qui déterminent le comportement de chacun de ses composants.

Aussi, la macro-économie est celle qui se penche sur les grands ensembles, c'est-à-dire les agrégats de production, de consommation, d'épargne, aux interdépendances entre les grandes variables.

Et, en cherchant à découvrir les relations les interdépendances entre ces grandes variables la macro-économie rend possibles des politiques économiques, car bien entendu, il est important de distinguer l'économie politique de la politique économique ;

La première est du domaine des penseurs, Chercheurs, théoriciens, la seconde relève des décideurs à l'échelle nationale.

Résumé :

Nous pouvons maintenant donner une définition de l'analyse économique en général.

« C'est la science qui étudie comment les ressources rares sont employées pour la satisfaction des besoins des hommes vivant en société sous forme d'agents économiques ; elle s'intéresse d'une part aux opérations essentielles que sont la production, la distribution et la consommation de biens et services et d'autre part aux institutions et aux activités ayant pour objet d'organiser les flux en vue de faciliter les échanges et maîtriser les fluctuations et les différents mouvements économiques ».

LES FACTEURS DE PRODUCTION

Ce sont toutes les ressources économiques qui entrent dans la fabrication d'un produit. En effet, pour produire, fabriquer un ou plusieurs biens économiques en réponse à des besoins, il est nécessaire de disposer de facteurs de production, facteurs qui seront combinés pour réaliser une production.

Les économistes classiques retenaient trois facteurs : le travail, le capital et la terre. Les économistes néo-classiques deux seulement : le travail et capital. Pour ces économistes, la terre ou la nature pour devenir un facteur de production nécessite au préalable du travail et du capital.

Les économistes contemporains admettent que dans chaque acte de production nous retrouvons du travail, du capital, des ressources naturelles au sens le plus large (produits de la terre, de la pêche, du sous-sol, énergie éolienne, force motrice des marées...) et les progrès techniques.

Nous allons voir quelques caractéristiques et quelques concepts concernant le travail, le capital et les progrès techniques. Les ressources naturelles étant tellement nombreuses et variées, il est impossible de leur attribuer des caractères homogènes ou des concepts généraux pouvant les appréhender globalement.

1. Le Travail :

Pour certains, le travail est toute activité qui produit des biens ou des services qui ont une valeur d'usage, que ces biens soient destinés aux autres ou à soi-même. Les économistes retiennent la notion de travail rémunéré : c'est une activité qui produit dans un cadre économique donné de la valeur pour autrui et pour laquelle on reçoit une rémunération. Et dans un sens socio-économique global, le travail est une activité créatrice de biens et services mettant en action des travailleurs disposant de connaissances techniques.

Sur le plan macro-économique, il n'est pas sans intérêt de connaître pour un pays donné la quantité de travail disponible, celle-ci comprend la population capable de travailler mais inoccupée parce qu'en chômage, cette quantité globale dépend :

- Des évolutions démographiques : natalité, mortalité, immigration, arrivée d'une **certaine** classe d'âge, en fin de la formation Initiale (durée de la scolarité obligatoire) ou enfin de la période professionnelle (départ en retraite) ;
- Et de l'évolution des modes de vie : travail des femmes, durée des études, l'âge de départ en retraite.

1.1 Division du travail :

Un bien, un service peut être le résultat du travail d'une seule personne : un coiffeur peut être seul pour faire une coupe de cheveux, un artisan tailleur peut réaliser à lui -seul un costume, un réparateur plombier peut assurer à lui seul la réparation pour laquelle il s'est déplacé.

Mais dans les économies modernes à l'ère de la production en masse, la division du travail est la règle : la réalisation d'un produit nécessite une décomposition en une série de tâches partielles dont chacune contribue en partie à l'élaboration de l'ensemble.

Cette division peut se doubler de spécialisation si de plus chaque opération ou groupe d'opérations partielles est confié à des ouvriers de formation différente. Dans un passage de son livre « Richesse des Nations », Adam Smith décrit la parcellisation, c'est-à-dire l'activité du travailleur, limitée à l'élaboration d'une infime partie d'un objet.

« ...l'important travail de faire une épingle est divisé en dix-huit opérations, distinctes ou environ, lesquelles dans certaines fabriques sont effectuées par autant de mains différentes, quoique dans d'autres, le meilleur ouvrier en effectuera deux ou trois ».

a) Le Taylorisme :

Frederick Taylor, ingénieur et économiste américain (1856-1915) va systématiser le principe de la parcellisation du travail en proposant une organisation du travail fondée sur les principes suivants :

- L'étude systématique du savoir-faire des ouvriers est faite dans l'entreprise, par le service des méthodes. Ce service doit étudier et analyser les gestes productifs pour en tirer des règles générales qui s'imposeront ensuite à tous les ouvriers ;
- Ainsi, il sera possible de définir strictement les tâches et le temps nécessaire à leur accomplissement. Des instructions détaillées et complètes sur les gestes productifs permettront leur contrôle et l'élimination des temps morts ;
- La tâche confiée à chaque travailleur est limitée à un nombre restreint de gestes ;
- Un temps le plus court possible est affecté à chaque opération ;
- Tout travailleur intellectuel doit être enlevé à l'atelier pour être concentré dans les bureaux de planification et d'organisation.

Enfin, le salaire aux pièces pratiqué dans la mesure du possible motivera les travailleurs.

b) Le Fordisme :

De nom de Ford, inventeur de la Ford T, la première voiture populaire, symbole de la consommation de masse, le fordisme adopte le taylorisme en introduisant deux innovations qui vont induire des économies d'échelle importantes à :

- La standardisation des pièces ;
- Et le principe de la chaîne continue qui implique la soumission de l'ouvrier à la cadence de l'ensemble machine.

Une fois réalisée une certaine décomposition des tâches, le système du travail à la chaîne doit assurer le déroulement du processus « travail à la chaîne est un type d'organisation du travail tel que les diverses opérations réduites à la même durée ou à une multiple ou sous multiple de cette durée soient exécutées sans interruption entre elles et dans un ordre constant dans le temps et dans l'espace ».

Il s'agit donc de réaliser une coordination entre les divers postes de travail afin d'éviter tout phénomène d'encombrement obligeant les travailleurs à travailler de façon continue *au rythme de la machine*. Si une tâche prend deux minutes et que la tâche suivante en prend quatre, il faudra prévoir deux postes de travail de plus pour la seconde tâche afin d'assurer la continuité du travail d'un bout à l'autre de la chaîne.

Les pays socialistes ont pratiqué de leur côté ce que l'on appelle le STAKHANOVISME apparenté au Taylorisme mais avec beaucoup de stimulants idéologiques et une division des tâches moins systématique, beaucoup de stimulants idéologiques et une division des tâches moins systématique.

Ce qu'il faut noter c'est que dans ce type d'organisation du travail et des rapports de l'ouvrier à la machine, l'être humain est traité comme une mécanique, un automate. Ce qui n'a pas manqué d'entraîner des réactions de rejet : développement du syndicalisme, interventions de l'État dans l'établissement des règles du jeu, grèves, etc. autant de manifestation qui traduisent une situation conflictuelle entre ouvriers et entreprises qui ont des intérêts divergents.

c) Toyotisme :

Contrairement aux approches américaines du Taylorisme et du Fordisme, les Japonais vont prendre en compte la psychologie, les motivations et les approches des ouvriers.

Il ne s'agit plus d'organiser l'entreprise en se fondant sur la division du travail, la répartition des tâches et la spécialisation de chacun, c'est-à-dire une organisation dans laquelle le sommet pense, planifie, gère et la base exécute.

Il faut au contraire mettre en place un modèle basé sur les compétences de tous, patrons et ouvriers, la complémentarité de ces compétences, l'évaluation collective des résultats et l'auto contrôle. Il faut arriver à mettre d'accord ouvriers et dirigeants sur les objectifs de l'entreprise et sur les moyens et la manière d'atteindre ces objectifs. Cette nouvelle culture de l'entreprise a été appelée « toyotisme », parce qu'on la trouve mise en application chez Toyota. Un des moyens pour

apprécier et évaluer, les résultats, d'une entreprise est d'appréhender l'ensemble de la productivité de l'entreprise comme on peut chercher à analyser la productivité de chacun des facteurs de production.

2) Productivité du travail :

Indicateur de l'efficacité des facteurs mobilisés dans la production, la productivité du travail peut se mesurer de différentes manières :

$$\text{Productivité par tête : } \frac{\text{Quantité produite}}{\text{Nombre de salariés}}$$

Elle peut s'exprimer en termes monétaires.

$$\text{Productivité en valeur : } \frac{\text{Valeur ajoutée}}{\text{Nombre de salariés}}$$

On peut mettre au dénominateur aussi le nombre d'heures de travail ou la masse salariale. Cette productivité peut être perfectionnée, développée.

3. Notion du capital humain :

Le facteur travail indispensable à l'activité productive ne possède pas un caractère matériel. Il n'est pas stockable, les individus le mettent en œuvre au moment même de l'acte productif, c'est-à-dire que l'individu détient une certaine capacité de travail, un certain potentiel de compétences. Ce potentiel ou capital humain, c'est un ensemble d'aptitudes, de compétences, de qualifications dont peuvent disposer les individus.

Ainsi, la théorie du capital humain fait une analyse économique des problèmes de santé, d'éducation ou de vie familiale des individus. Pour cette théorie, les dépenses de santé, de formation dans tous les sens du terme ne sont pas de simples dépenses de consommation, mais ce sont de véritables actes économiques impliquant de la part des ménages ou des individus un calcul d'investissement dans le but d'améliorer les perspectives de carrière et l'espérance d'ascension sociale.

Pour certains économistes comme Friedman, les perfectionnements des qualifications et compétences d'un individu sont un actif, au même titre qu'un actif réel ou monétaire ou financier qui entre dans la composition du patrimoine d'un individu.

Celui-ci est riche de l'argent qu'il possède, des actifs financiers qu'il peut avoir et des actifs réels ou biens matériels dont il a la propriété mais il est riche aussi des qualifications et des aptitudes qu'il peut faire valoir dans l'activité économique.

4. Rémunération du travail :

Dans les économies contemporaines, le niveau des salaires est la résultante de plusieurs éléments :

- Il y a l'action de l'État, celui-ci est présent dans la plupart des pays :
 - au niveau de la fixation du SMIC qui garantit le maintien et parfois, la progression du pouvoir d'achat qu'on essaie d'aligner sur l'évolution des prix ;
 - au niveau des charges sociales qui en général sont établies à l'échelle nationale ;
 - au niveau de la rémunération des fonctionnaires et des salariés des entreprises publiques ;
- Il y a les négociations collectives par branches ou secteurs économiques qui fixent le cadre général des rémunérations pour une catégorie de travailleurs ou qui précisent le niveau d'évolution des rémunérations en général.

En Algérie, il y a ce que l'on appelle la tripartie : État, Syndicat, Patronat...les résultats de toutes ces négociations traduisent les rapports de force dans une période donnée.

Et il faut noter que dans la plupart des pays, il y a des périodes où la part des salaires dans la valeur ajoutée progresse et des périodes où cette part stagne ou régresse.

Conclusion :

En guise de conclusion de cette brève étude sur le travail, nous livrons à votre réflexion un passage relevé dans le livre de Jean Fourastié « Pourquoi nous travaillons » dans lequel il pose entre autres la question de savoir que serait l'humanité sans le travail humain. « Toutes les choses que nous consommons, sont en effet des créations du travail humain et même celles que nous jugeons en général les plus naturelles comme le blé, les pommes de terre ou les fruits. Le blé a été créé par une lente sélection de certaines graminées.

Il est si peu naturel que si nous livrons à la concurrence des vraies plantes naturelles, il est immédiatement battu et chassé.

Si l'humanité disparaissait de la surface du sol, le blé disparaîtrait moins d'un quart de siècle après elle, il en serait de même que toutes nos plantes « cultivées », de nos arbres fruitiers et de nos bêtes de boucherie.

Toutes ces créations de l'homme ne subsistent que parce que nous les défendons contre la nature ; elles valent pour l'homme mais elles ne valent que par l'homme...

En réalité, la planète sur laquelle nous sommes satisfaits libéralement et sans travail à un seul de nos besoins essentiels : la respiration.

L'oxygène est le seul produit naturel qui satisfait entièrement et parfaitement l'un des besoins de l'homme. (L'eau, il faut déjà la puiser, la pomper et surtout la filtrer...).

Nous travaillons pour transformer, le produit naturel, qui satisfait mal ou pas du tout les besoins humains, en éléments artificiels qui satisfont ces besoins, nous travaillons pour transformer l'herbe folle en blé, puis en pain, les merises en cerises et les cailloux en acier puis en automobiles...
»

II. le capital :

La production d'une nation comme celle d'une entreprise dépend du travail mais aussi du capital mis en œuvre. Le volume et la productivité du capital, le poids de l'investissement matériel et immatériel sont comme le travail des déterminants essentiels de l'activité économique.

Mais le mot « capital » recouvre différentes significations :

- Il est souvent utilisé comme équivalent du mot patrimoine et désigne la fortune, l'ensemble des biens que possède un individu ou une collectivité.
- On peut parler, comme on l'a vu de capital humain pour qualifier les ressources humaines.
- Le terme capital technique désigne l'ensemble des moyens matériels et immatériels qui contribuent à la production

- Le capital représente également les ressources financières dont dispose l'entreprise pour son activité.

Selon le contexte auquel on se réfère, le terme capital peut donc désigner :

- ✓ Des ressources matérielles ;
- ✓ Des ressources humaines ;
- ✓ Ou des ressources financières.

2.1 Capitaux de l'entreprise :

Toute entreprise fonctionne pour une part avec des ressources financières apportées par leurs propriétaires (capital social) ou des ressources dégagées de leurs activités et pour le reste, ils font appel aux multiples formes de crédits bancaires et autres emprunts.

On distingue donc les capitaux propres qui regroupent l'ensemble des capitaux qui appartiennent à l'entreprise, c'est-à-dire son capital social plus les réserves qu'elle a accumulées année après année à partir des bénéfices non distribués. Ce sont ses capitaux internes.

Les capitaux externes sont constitués par l'ensemble des dettes de l'entreprise. L'entreprise ne peut mettre en œuvre des moyens techniques (ou capital technique) que dans la mesure des ressources financières dont elle peut disposer.

a) Le capital technique :

C'est l'ensemble de tous les biens matériels qui concourent à la production d'autres biens matériels, et qui sont mis en œuvre par l'entreprise.

Ce capital comprend :

- ✓ Le capital fixe, c'est-à-dire la partie du capital fixe (technique) dont la durée de vie s'étend sur plusieurs cycles de production (machines/ bâtiments/ terrains) ;
- ✓ Le capital circulant qui désigne la partie du capital technique qui disparaît dans un seul cycle de production. On l'appelle également « consommations intermédiaires» (matières premières, produits semi-finis, énergie, services marchands)

❖ Coefficient de capital :

Les diverses branches industrielles se distinguent par la quantité, de capital technique nécessaire pour produire une unité monétaire de produit, c'est-à-dire, un dollar, un dinar ou un euro d'un produit donné. On appelle coefficient de capital le rapport :

$$\frac{\text{Valeur du capital utilisé}}{\text{Valeur de la production}}$$

Lorsque ce rapport est élevé/ on dira que l'activité considérée est capitalistique. Par exemple, le montant du capital technique nécessaire pour extraire un dinar de pétrole est nettement plus important que celui indispensable pour fabriquer un dinar de pizza.

❖ **Productivité du capital :**

Comme pour le travail/ c'est un indicateur de l'efficacité du capital fixe mobilisé dans la production exprimée en valeur.

Cette productivité peut faire l'objet de deux analyses.

On peut en effet essayer de connaître la productivité apparente du capital qui est égale à :

$$\frac{\text{Valeur ajoutée}}{\text{Valeur comptable du stock de capital}}$$

Ce ratio ne mesure cependant pas l'efficacité réelle du stock de capital, car, il ne prend pas en compte son utilisation effective.

Le ratio de productivité horaire du capital tient compte de cette dernière en intégrant deux paramètres :

✓ Le taux d'utilisation des équipements, c'est-à-dire les équipements de l'entreprise non utilisés ne sont pas pris en compte ;

✓ Et la durée effective d'utilisation des équipements mis en service et on aura :

$$\text{Productivité horaire du capital} = \frac{\text{Valeur ajoutée}}{\text{Nombre d'heures d'utilisation effective du capital}}$$

On retrouvera un certain nombre de problèmes relatifs au capital lors de l'étude sur l'investissement.

III. Progrès Techniques :

La production, la quantité produite, la nature et la qualité de cette production et l'utilisation combinée des facteurs travail et capital évoluent continuellement de manière liée en fonction des progrès qui exercent en effet une influence majeure sur ces évolutions.

Exemples de progrès techniques dans les technologies de l'information.

Le coût du traitement de l'information et des télécommunications de longue distance a baissé de manière

considérable, le prix du micro-ordinateur par exemple : a baissé de 28% en moyenne par an de 1982 à 1975 en termes réels.

Si le traitement de l'information comptait 100 en 1975 avec 100 = 1 dollar par instruction à la seconde il comptait 0.01 en 1995 (PC avec processeur au pentium).

Un appel téléphonique de 3 minutes de New York à Londres comptait l'équivalent de 250 dollars en 1930 de 50 dollars en 1950, 40 dollars en 1970 et seulement 3.32 dollars en 1990.

En même temps la quantité des services offerts s'est considérablement améliorée : aux États-Unis une heure de vidéoconférence, ce entre la côte Est et la Côte Ouest coûte approximativement autant qu'un appel téléphonique de 4 minutes de Côte à Côte en 1915.

3.1 Définition :

On appelle progrès technique les modifications de caractère technologique des procédés de production qui permettent soit de produire plus avec la même quantité « d'inputs » donc de réduction des coûts, soit de résoudre des goulots d'étranglement qui limitent la production, soit de produire des marchandises nouvelles ou de meilleure qualité.

On considère généralement que trois révolutions techniques majeures ont jalonné l'ère industrielle :

✓ La première qui a démarré vers 1850 a concerné principalement les techniques de production du charbon, de l'acier et du textile ;

✓ La seconde qui a pris son essor vers 1900 a porté sur les industries de la mécanique, de l'automobile, de l'aviation, le pétrole, la chimie et l'électricité ;

✓ Et la troisième qui a commencé début des années 1950 a touché l'électronique, la télématique, la robotique, biotechnologie et l'atome.

Chacune de ces vagues majeures de progrès techniques s'appuie sur un ensemble de découvertes. Mais de la découverte à la manière nouvelle de produire ou à la production de nouveaux produits le chemin peut être très long au niveau même de la connaissance d'abord, ensuite au niveau de l'industrialisation même du nouveau procédé ou du nouveau produit.

3.2 Conséquences du progrès technique :

Le progrès technique a des conséquences directes sur l'utilisation et la combinaison des facteurs de production. Très souvent il entraîne une substitution du capital fixe au travail par :

✓ La mise au point d'équipements capables d'effectuer des opérations auparavant manuelles ;

✓ Ou par la mise au point d'équipements nouveaux qui ont besoin de moins d'heures de travail que les équipements anciens.

Et très souvent le progrès technique entraîne la nécessité de nouvelles qualifications, de nouveaux modes opératoires ou des modifications de la structure même des unités de production.



Les Fonctions économiques

Les grandes fonctions qui caractérisent l'activité économique sont :

- ❖ La production de biens et services.
- ❖ Le revenu national et sa répartition.
- ❖ La consommation.
- ❖ L'épargne.
- ❖ L'investissement.

I/ La Production

1. Qu'est-ce que produire ?

1.1 Production :

Tous les pays sont à la poursuite de la croissance économique, c'est -à -dire à la recherche de l'accroissement maximal du niveau de vie, par l'augmentation de la quantité et de la qualité des biens et services dont chacun peut bénéficier, objectif qui ne peut être atteint que par le développement de la production au sens le plus large du terme.

La production est le moteur principal de : l'activité économique. Produire consiste à utiliser et à combiner un certain nombre de facteurs pour obtenir un bien ou un service susceptible de faire l'objet d'une demande. C'est l'activité de l'entreprise qui est une unité de production dont la tâche essentielle consiste à transformer en produits (OUT PUTS ou EXTRANTS) des facteurs de production (inputs ou intrants). L'entreprise produit des biens et services pour satisfaire des besoins humains.

L'utilité, c'est la qualité de satisfaction d'un besoin que possède un bien. D'un point de vue économique, l'utilité ne se rattache à aucune notion de morale. C'est une notion neutre, la science économique considère comme utiles tous les biens qui répondent aux désirs des hommes sans se préoccuper de savoir si ces besoins sont naturels, imaginaires ou répréhensibles.

1.2 Besoins Humains :

L'être humain a deux types de besoins :

✓ Besoins "naturels que l'on puisse facilement énumérer : manger, boire, dormir, se protéger contre les intempéries, se reproduire, etc.

✓ Et des besoins sociaux qui n'ont pas de limites en fait : c'est l'ensemble des besoins dont la satisfaction est considérée par les membres d'une collectivité donnée comme indispensable pour assurer un niveau de développement et un statut du groupe auquel on appartient.

Ces besoins ne sont pas des « invariants de la nature humaine » mais une création permanente de l'histoire et des structures sociales » Broc hier.

Pour se convaincre de ces besoins qui n'ont pas de limites, il n'y a qu'à penser au nombre d'appareils électroménagers et d'objets que les individus considèrent comme indispensables aujourd'hui et dont personne n'avait l'idée il y a vingt ou trente ans (Internet, Portable, Parabole, etc....)

1.3 Biens Économiques :

Pour répondre à ces besoins, les biens sont très nombreux et très divers.

D'après certaines de leurs caractéristiques, d'après leur mode de production, d'après leur destination plus au moins immédiate, on peut les classer d'un point de vue économique en **biens de Production** et en **biens de consommation**.

✓ *Les biens de consommation* ou biens directs sont des biens aptes à satisfaire immédiatement et sans aucune transformation les besoins de l'homme.

- Certains de ces biens sont détruits par leur premier usage, comme les produits alimentaires ou le tabac, appelés biens de consommation instantanée.

- D'autres cependant livrent à l'homme leurs services pendant un temps plus ou moins long, Ils ne sont pas détruits par le premier usage : un vêtement, une voiture, un logement, et que l'on appelle bien de consommation durable. "

✓ *Les biens de production*, ou biens indirects appelés aussi bien capitaux. Ce sont des biens servant à produire d'autres biens de consommation, par exemple une machine qui fabrique des crayons.

L'utilité des biens de production dépend de l'utilité des biens qu'ils servent à produire, c'est une utilité indirecte, mais ces biens assurent et conditionnent la production.

Sans cesse perfectionnée par le progrès technique, ils jouent, un rôle capital dans les économies modernes.

A noter que les biens ne sont pas toujours par nature « de production ou de consommation », ainsi une voiture est un bien de production quand un artisan l'utilise pour son travail, elle est un bien de consommation finale lorsqu'elle sert de moyen de transport pour des loisirs (visite familiale, tourisme, promenade...)

1.4 Production et Coûts :

Toute activité de production peut être envisagée dans le court terme ou dans le long terme.

A court terme, l'entrepreneur détermine avec un équipement *installé donné* le niveau de production qui maximise son profit compte tenu des prix des produits à vendre.

A long terme, en fonction de ses objectifs et de sa stratégie, il peut modifier la quantité et la qualité de ses équipements, changer les techniques de production et décider d'accroître sa part de marché ou de pénétrer dans d'autres marchés. Dans cette perspective tous les facteurs et tous les coûts sont variables.

Alors qu'en courte période, seul le facteur travail et les matières premières varient, toutes les autres capacités de production sont considérées comme constantes.

Il y a en effet dans chaque cycle de production deux catégories de coûts :

✓ Des coûts fixes qui sont à couvrir en tout état de cause même si la production et les ventes sont nulles : frais financiers sur emprunts, salaires des dirigeants et cadres, assurances, amortissements, loyers et entretien des locaux etc.

✓ Et des coûts qui varient avec le volume de la production : salaires des ouvriers, achats des matières premières et de toutes les consommations intermédiaires etc.

Ces coûts sont d'autant plus importants que le volume de production est grand. La somme des coûts fixes et des coûts variables constitue le *coût total*.

Le coût moyen ou coût total divisé par le volume de la production, est le coût par unité produite ou *coût unitaire*.

Le niveau du coût unitaire d'un produit dépend :

✓ De la plus au moins grande disponibilité des ressources productives nécessaires à sa fabrication.

✓ Du prix de ces ressources

✓ Et aussi de l'efficacité avec laquelle ces ressources sont combinées, mises en œuvre dans le processus de fabrication.

Et en effet l'une des principales décisions à prendre par les chefs d'entreprise est le choix d'une technique de production, car il existe souvent plusieurs combinaisons possibles de facteurs pour fabriquer un produit ou fournir un service déterminé.

Comme il existe un volume optimum de production pour un équipement donné. Et bien entendu la meilleure combinaison technique et le volume optimum de fabrication sont ceux qui permettent le coût unitaire de fabrication le plus bas.

1.5 Production marchande et production non marchande

Dans toute économie existent deux types de production :

✓ La production marchande, c'est à dire celle qui s'échange ou est susceptible de s'échanger sur un marché à un certain prix tel qu'on puisse considérer que ce prix vise au moins à couvrir les coûts de production. Ce prix peut avoir différentes appellations : redevance, droit, cotisation etc. Les services marchands sont ceux qui font l'objet de transaction : acte médical, coiffure, cinéma, transports etc.

✓ La production non marchande est fournie par les administrations publiques ou privées, les associations à but non lucratif à titre gratuit ou quasi gratuit. Cette production englobe également la défense, la justice, la police, la santé, l'éducation etc.

Cette production est évaluée aux coûts des facteurs. Ainsi par exemple la valeur de l'enseignement public inclura le coût de fonctionnement de l'administration de cette éducation, les salaires des enseignants, les achats de matériel et fournitures etc.

Cette production marchande ne peut être ignorée lorsqu'il s'agit d'évaluer la production nationale totale pendant une période donnée. Dans certains pays à économie développée, la production non marchande peut atteindre 20% de la production totale.

1.6. Évaluation de la Production :

✓ Agrégats et Comptabilité Nationale

La production dans une économie nationale étant un élément essentiel du développement économique et de la croissance, il est indispensable, d'un point de vue macroéconomique, de connaître quel est le volume global de notre production pour une année donnée.

C'est l'objectif de la comptabilité nationale, celle-ci est un ensemble normalisé de comptes qui permettent de mesurer les quantités globales ou agrégats, qui caractérisent l'économie nationale: production, investissement, épargne, dépense nationale, revenu national ...Pour ce faire, la comptabilité nationale regroupe toutes les informations disponibles concernant l'activité économiques de tous les acteurs économiques en classant ces derniers en «secteurs institutionnels» au nombre de six, plus le reste du monde (extérieur) :

✓ *Sociétés et quasi-sociétés* non financières ayant pour activité principale la production de biens et services marchands non financiers.

Ce secteur regroupe les entreprises privées et les entreprises publiques à caractère industriel et commercial.

✓ *Les institutions de crédit* dont le rôle est de collecter l'épargne et de financer l'activité économique.

✓ *Les administrations publiques* qui comprennent l'État, les collectivités locales, la sécurité sociale qui collectent des fonds pour les redistribuer, et qui produisent un certain nombre de services non marchands : état civil, pièces d'identité, éducation etc.

✓ *Les administrations privées* : associations, syndicats, parti politique qui produisent des services sans but lucratif.

✓ Et *les ménages* (y compris les entreprises industrielles) Ce sont des individus ou des familles économiquement autonomes dont la fonction principale est la consommation et l'épargne, éventuellement, la production si celle -ci est organisée dans le cadre d'une entreprise individuelle.

Seront considérés comme ménages aussi bien une famille demeurant sous un même toit, qu'un internat de lycée, ou un couvent de carmélites.

✓ Dernier secteur institutionnel, le *reste du monde*, dans lequel sont enregistrées toutes les opérations économiques entre les agents résidents et les autres, non-résidents.

Les opérations effectuées par ces différents agents ou unités institutionnelles se traduisent par des flux économiques qui s'expriment sur des marchés.

- Marché des biens de consommation
- Marché des biens de production
- Marché du travail
- Marché des capitaux
- Et le marché des changes sur lequel se vendent et s'achètent des devises.

Et chaque opération entraîne soit un *flux réel* dans le cas d'un transfert d'un bien ou d'un service (dont le travail) soit un *flux monétaire* dans le cas d'un mouvement monétaire.

A partir de ces flux on cherche à évaluer sur le plan global, les grandeurs caractéristiques d'une économie nationale c'est-à-dire les différents agrégats qui la composent mais l'évaluation d'un agrégat pose quelques problèmes.

Notamment comment additionner des voitures fabriquées dans l'année, avec les carottes produites cette même année, les prestations médicales...

Les comptes nationaux vont prendre en considération ce qui est commun à tous ces biens ou services c'est-à-dire leur prix du marché, leur valeur en unités monétaires.

a) P.N. B / P.I.B :

Les grands agrégats relatifs à la production sont sur le plan de la comptabilité nationale :

✓ Le Produit National Brut -P.N. B qui prend pour critère l'appartenance nationale, c'est à dire que l'on évaluera ce qui est produit par les entreprises nationales sur le territoire national, mais aussi la production des nationaux à l'étranger. Cependant on ne tiendra pas compte de l'activité des sociétés étrangères installées sur le sol national.

✓ Le Produit Intérieur Brut -P.I.B -qui prend en considération toute l'activité économique réalisée sur le territoire national que les entreprises qui l'ont réalisé soient nationales ou étrangères. Le critère ici est territorial.

b) Valeur Ajoutée :

Pour obtenir l'agrégat P .I. B, on utilise un concept clé qui est la *Valeur Ajoutée*.

Celle-ci représente la contribution productive propre à chacune des entreprises participant à la production nationale. Par exemple, un tailleur produira des costumes qu'il vendra à un certain prix, mais il n'est pas le créateur de toute la valeur intégrée dans ses costumes : le tissu le fil, la machine à coudre (amortissement), le local sont d'une certaine façon inclus dans sa production, sans qu'il en soit l'auteur.

Pour obtenir la valeur ajoutée par le tailleur, il faudra déduire de la valeur de sa production, au prix du marché toutes les consommations intermédiaires. En effet la valeur ajoutée :

Valeur ajoutée = valeur des biens et services produits - (moins) les consommations intermédiaires

Les consommations intermédiaires sont tous les biens et services nécessaires à la production et qui, soit s'incorporent au produit dans le cours du processus de fabrication (exemple : tissus, fil, boutons), soit disparaissent pendant leur consommation (exemple : l'énergie consommée par les machines pendant la production.)

Ces consommations comprennent les matières premières au sens le plus large pour un tailleur les matières premières sont : le tissu, l'énergie, les produits semi-finis, les services marchands (transport -entretien). Mais elles ne comprennent pas le capital fixe, c'est-à-dire que l'on ne tient pas compte des amortissements.

Le P.I.B est donc défini comme la somme des valeurs ajoutées réalisées par les agents économiques (unités institutionnelles) résidants sur le territoire national.

Dans le calcul de la valeur ajoutée on néglige la dépréciation des machines, des bâtiments au cours de la production. Si l'on tient compte de cette dépréciation et que l'on déduise du P.I.B l'usure du capital fixe ou capital technique (c'est-à-dire on procède aux amortissements) on obtiendra le Produit Intérieur Net = P.I.B.

II) Revenu National et sa Répartition :

Produire c'est créer de la richesse, cette création de richesse est réalisée par les agents économiques. Tout au long du processus de production, ces agents économiques perçoivent des revenus comme rémunération de leur participation à l'activité productive.

Le P.I.B ou somme des valeurs ajoutées est réparti entre tous ceux qui ont contribué à son élaboration.

2.1 Revenus Primaires :

Cette répartition qui se fait de façon variable selon les agents économiques, et selon les pays et selon les époques donne naissance à ce que l'on appelle les revenus primaires, primaires parce qu'ils procèdent directement de l'activité productrice.

C'est ainsi que le P.I.B est réparti entre :

- ✓ L'état et ses différents satellites qui perçoivent leur part sous forme d'impôts sur les bénéfices, de différentes taxes dont la T.V.A, cotisations ou prélèvements obligatoires (Sécurité Sociale Retraite)

- ✓ Les travailleurs qui bénéficient de salaires, traitements etc. Et éventuellement de la participation aux bénéfices.

- ✓ Les personnes et les institutions financières qui ont apporté des capitaux à l'entreprise sous forme de prêts perçoivent des intérêts.

- ✓ Les actionnaires propriétaires de l'entreprise dividendes.

- ✓ Et ce qui reste (s'il reste) constituera l'auto-financement, c'est-à-dire l'épargne de l'entreprise, c'est la part des bénéfices qui lui revient après qu'elle ait payé tous ceux qui ont assuré son activité,

L'ensemble de cette répartition constitue ce que l'on appelle le revenu national (R.N) qui n'est rien d'autre qu'une autre facette du P.I.B.

De manière plus précise on parle de Revenu National Brut :

R.N.B. = P.I.S + Revenus Reçus du reste du monde -(moins) Revenus Versés du reste du monde.

Si l'on déduit de ce R.N.B les amortissements, on aura le Revenu National Net. C'est ce **R.N.N** qui représente la richesse effectivement distribuée entre les différents agents.

2.2 Redistribution ou Revenus de Transfert :

La répartition de la richesse nationale a toujours soulevé des problèmes, pour certains, justice et égalité ne sont pas toujours appliquées dans ce domaine.

Aussi pour corriger les inégalités issues de la répartition primaire du Revenu National, les états modernes ont mis en place des mécanismes de redistribution c'est-à-dire des déplacements de revenus d'une couche de la population vers une autre.

Il n'y a pas à ce niveau une création nouvelle de richesse, mais une nouvelle répartition de la richesse existante. On prend sur les revenus des uns pour en donner à d'autre.

Ces mécanismes correcteurs ont été mis en œuvre pour atteindre deux objectifs :

- Réduire les inégalités de ressources et lutter contre la pauvreté d'une part ;
- Et garantir aux individus un niveau équivalent de protection sociale quel que soit leur revenu initial, d'autre part.

L'état et les collectivités locales en percevant des impôts et des taxes, les caisses de protection sociale en encaissant des cotisations, opèrent ainsi des prélèvements sur les revenus primaires.

Avec les ressources collectées, ces organismes assurent le fonctionnement des services publics, produisent des services non marchands, encouragent certaines activités économiques en accordant des subventions, et viennent en aide aux catégories sociales les moins favorisées.

La plus grande masse des revenus de transfert est constituée par des prestations versées par les caisses de protection sociale (sécurité sociale -retraite -allocations familiales etc.)

Dans toutes les économies, notamment celles parmi les plus développées, les revenus de transfert représentent de plus en plus une part importante de P.I.B ou R.N.

2.3 Du Revenu Primaire au Revenu Disponible :

Un concept important pour le banquier à l'occasion de l'étude d'une demande de crédit, c'est le concept de revenu disponible. C'est le revenu dont peut disposer définitivement un agent économique après avoir fait face à ses obligations fiscales et para fiscales et après avoir bénéficié des prestations sociales auxquelles il peut prétendre. C'est ce revenu disponible qui permet au banquier d'apprécier la capacité de remboursement de son futur client.

Revenu disponible = revenu primaire + revenus de transferts -impôts et prélèvements.

Enfin il faut noter que les revenus des différents agents peuvent avoir trois affectations possibles ; ces revenus peuvent servir en effet :

- A des dépenses de consommation
- A des dépenses de l'investissement
- Ou à former une épargne.

3) Dépense et Consommation

Pour que l'activité économique se poursuive harmonieusement, il faut bien entendre qu'à une production donnée c'est à dire une offre de biens et services, correspond une demande équivalente c'est à dire il faut qu'il y ait des demandeurs de ces biens et services, sinon la machine économique se grippe.

Aussi la comptabilité nationale s'intéresse-t-elle à l'agrégat « dépense nationale » lequel englobe aussi bien, l'ensemble des dépenses de consommation, que l'ensemble des dépenses d'investissement.

Ici le problème qui se pose est de savoir quels sont les facteurs qui déterminent la consommation. Pour cela, les économistes se sont intéressés notamment aux causes psychosociales de la consommation, aux liens entre prix des biens et services et leur demande ainsi qu'aux liens entre revenu ou pouvoir d'achat et consommation.

3.1 Déterminations Psychosociologiques de la Consommation :

Si pour certains économistes, le consommateur est un être rationnel capable de faire des choix raisonnés en fonction de ses besoins, de son revenu, et des prix des produits, d'autres économistes le considèrent comme un être irrationnel et vulnérable subissant l'influence de la publicité et des techniques de présentation des produits, comme il subit l'influence de son environnement socio professionnel, et ses choix lui sont plus souvent qu'il ne le croit, imposés.

Ainsi pour affirmer sa position sociale face à son environnement interpersonnel : famille, voisinage, relations de travail, l'individu n'hésitera pas à orienter ses choix vers des produits onéreux ou des produits dont l'utilité ne lui est pas impérative. Comme il essaiera de consommer pareillement que les personnes qu'il envie ou dont la personnalité et le style de vie lui paraissent comme des modèles.

3.2 Structure de la Consommation et Revenu :

Pour analyser le rôle du revenu et de ses variations sur la consommation, les économistes se servent entre autres de deux concepts : *les coefficients budgétaires* et *l'élasticité de la demande* par rapport aux variations du revenu.

a. Coefficients budgétaires :

Le coefficient budgétaire permet de mesurer la part du budget consacré à une cote de biens ou de services par rapport à l'ensemble du budget dont dispose un consommateur.

Ces coefficients permettent de déterminer la structure de la consommation d'un ménage ou d'un groupe social donné pendant une période donnée.

La structure de la consommation c'est sa répartition entre les différentes catégories de biens et services. Ce qui permet de suivre l'évolution dans le temps de cette structure et la comparaison entre différents groupes sociaux.

C'est ainsi par exemple que pour un pays développé comme la France, les dépenses de santé sont passées de 6.5% en 1980 (de l'ensemble du budget de la consommation) à 9.4% en 1990.

Les produits alimentaires, boissons, tabacs de 21.3% en 1980 à 19.3% en 1990 etc.

Pour un consommateur qui gagne 3000 par exemple et dépense pour son alimentation 1500, aura pour l'alimentation un coefficient budgétaire de 50%. Si son revenu passe à 5000 et qu'il affecte 2000 pour l'alimentation son coefficient budgétaire ne sera que de 40% bien que ses dépenses d'alimentation aient augmenté en valeur absolue.

b. L'Élasticité de la demande :

Un autre concept intéresse les économistes pour savoir comment varie la consommation quand il y a une variation du revenu chez un agent économique. Ils se servent pour cela de la notion d'élasticité de la demande ou de la consommation par rapport aux variations du revenu. Cette élasticité se mesure par le rapport de la variation en % (pourcentage) de la quantité demandée d'un bien par un consommateur par rapport à la variation en % de son revenu.

$$\text{Élasticité} = \frac{\frac{\Delta D}{D}}{\frac{\Delta R}{R}}$$

Et en fait les variations de revenu entraînent des modifications de la structure même de la consommation.

Cette évolution de la structure de la consommation a été mise en relief par ENGEL un sociologue allemand qui a énoncé un certain nombre de lois :

• **Loi n°1** : les dépenses alimentaires augmentent moins que proportionnellement par rapport à l'accroissement du revenu et ont une part décroissante dans le budget des ménages. Leur élasticité par rapport à l'accroissement du revenu est inférieure à un (01).

• **Loi n°2** : les postes habillement, logement, chauffage éclairage augmentent proportionnellement au revenu et occupent une part constante dans le budget des ménages avec une élasticité égale à un (01).

• **Loi n°3** : l'éducation, les loisirs, la santé augmentent plus que proportionnellement par rapport au revenu et voient donc leur part augmenter dans le budget des ménages avec une élasticité supérieure à un (01).

L'accroissement des revenus entraîne donc des modifications dans la structure même de la consommation des ménages.

3.3 Consommation et Prix des Biens et Services :

Le concept d'élasticité de la demande est utilisé également dans l'analyse des biens entre demande d'un bien ou service et la variation de son prix qui va exercer une influence sur les quantités demandées.

L'étude de ces variations de la demande intéresse tous les responsables concernés dans une entreprise par les études de marché concernant les produits qu'ils proposent à la vente.

Mais l'étude du niveau de la consommation est intéressante sur le plan global de la notion et concerne surtout les responsables de la politique économique d'un pays, qui souvent table sur la consommation pour relancer l'activité économique en cas de marasme, prenant pour cela différentes mesures en faveur du pouvoir d'achat des consommateurs.

3.4 Consommation Globale et Revenu :

Keynes a proposé cette analyse du comportement des agents économiques, du point de vue de la consommation globale. A cet effet il a proposé le concept de « *propension moyenne à consommer* » qui représente la part du revenu consacré à la consommation, et le concept de la « *propension marginale à consommer* » qui représente la part de l'accroissement du revenu qui sera consacrée à l'augmentation de la consommation. La partie du revenu non consommée mais épargnée. Keynes a défini également une « *propension moyenne* » et une « *propension marginale à épargner* ».

Et l'on a les formules suivantes :

Revenu = consommation + épargne

$$\text{Propension moyenne à consommer} = \frac{C}{R}$$

$$\text{Propension moyenne à épargner} = \frac{E}{R}$$

$$\text{Propension marginale à consommer} = \frac{\Delta C}{\Delta R}$$

$$\text{Propension marginale à épargner} = \frac{\Delta E}{\Delta R}$$

4. l'Épargne

4.1 Définition et caractéristiques

L'enfant qui glisse une pièce dans sa tire lire, l'entreprise qui conserve une part de ses bénéfices pour s'auto financer, le ménage qui dépose une fraction de son revenu sur un livret de caisse d'épargne...etc. effectuent chacun a sa façon une opération d'épargne.

Épargner c'est remettre donc à plus tard l'usage d'un certain pouvoir d'achat. Cette épargne peut prendre plusieurs formes qu'il est essentiel de distinguer, car selon la destination de cette épargne les effets économiques ne sont plus les mêmes, l'épargne en effet peut être *thésaurisée*, *placée* ou *investie*.

La *thésaurisation* c'est la conservation par un agent économique de son pouvoir d'achat excédentaire de façon inactive cette forme d'épargne n'a aucun rôle économique.

Le placement consiste pour un agent économique à mettre son épargne sous forme de prêt par exemple, à la disposition d'un ou plusieurs autres agents économiques.

Cette utilisation est généralement liée à la recherche d'un rendement financier, J'achat des valeurs mobilières sont les placements les plus courants.

L'investissement désigne la part de l'épargne consacré à l'achat des biens de production ou de biens immobiliers.

a) Épargne et investissement

A l'égard de l'épargne et de l'investissement des agents économiques peuvent se trouver dans deux situations différentes :

- Les ménages par exemple peuvent pendant une période donnée disposer d'une épargne supérieure à leurs besoins de financement.
- L'état et ses satellites se trouvent tantôt en situation de capacité de financement et la tache essentielle des institutions financières est servir d'intermédiaire pour approcher et équilibrer les besoins de financement et capacité de financement.

b) Épargne et Économie :

Le niveau de l'épargne dans une économie donnée est capital, ainsi l'insuffisance de l'épargne dans les pays en voie de développement est l'un des principaux obstacles au développement de ces pays.

L'investissement qui est l'une des principales conditions de croissance, de développement dans toute économie n'est possible qu'à partir d'une certaine épargne, c'est à dire des ressources disponibles, car tout investissement ne peut et ne doit être financé que par des ressources existantes et non par la création monétaire.

c) Épargne et Théories Économiques :

Pour les économistes classiques le facteur essentiel qui détermine le niveau de l'offre de capitaux, de l'épargne c'est le prix payé par les demandeurs de cette épargne.

C'est à dire le taux d'intérêt, celui -ci est l'élément essentiel qui détermine le niveau de l'épargne et par la même celui des investissements.

Pour ces économies l'équilibre entre épargne et investissements se réalise comme sur n'importe quel marché, grâce au prix. Ainsi si l'épargne globale à un certain moment est insuffisante au regard des investissements à financer, le taux d'intérêt va augmenter ce qui entraînera une augmentation de l'épargne, et un renoncement de certains investissements, ainsi l'équilibre tendra à se rétablir et inversement.

Cette théorie a été pratiquement abandonnée depuis les analyses de Keynes qui ont essayé de mettre en évidence que le montant de l'épargne dépendait d'un ensemble de facteurs psychosociologiques qui n'ont que peu de rapport avec le taux d'intérêt.

Pour Keynes l'épargne dépend :

- D'abord du revenu, si le revenu est faible l'essentiel en est affecté à la consommation et presque ou rien ne reste disponible pour une éventuelle épargne quel que soit le niveau du taux d'intérêt, par contre si le revenu est assez élevé par rapport aux besoins habituels de consommation, des excédents peuvent servir à une épargne ainsi pour Keynes «la propension à épargner» est proportionnel au niveau du revenu.

- L'épargne dépend également de l'intérêt que l'individu accorde aux emplois futurs de ses revenus par rapports aux emplois immédiats.

Quand le revenu le permet et qu'une certaine épargne est possible, le niveau de celle- ci variera en fonction de l'utilité qu'il y a à mettre de côté par mesure de précaution d'un certain pouvoir d'achat de l'avenir : pour faire face aux risques de chômage, de maladie éventuelle, d'un projet d'investissement ou d'un accroissement éventuel des charges familiales.

On donne à cet arbitrage entre emplois immédiat et emplois futurs de revenus le nom de « préférence pour la liquidité» et cette préférence (dépend de bien de facteurs étrangers au taux d'intérêt.

Par ailleurs, s'agissant des investissements, plusieurs économistes s'accordent pour admettre que si le montant des investissements était sensible aux niveaux des taux d'intérêt, il dépendait également de bien d'autres facteurs : urgence des besoins collectifs, confiance ou méfiance dans l'avenir, prévisions que fait un entrepreneur sur l'évolution de sa part de marché sur lequel il intervient.

4.2 Évolution de l'Épargne Contemporaines

Certaines évolutions fondamentales des économies modernes ont entraîné de grandes modifications dans le comportement des épargnants.

✓ Il y a eu d'abord, depuis les années 60/70 le phénomène inflationniste qui a servi dans beaucoup de pays, l'inflation qui provoque la dépréciation des capitaux épargnés décourage bien entendu les placements à long terme (épargne longue).

✓ Se sont développés ensuite un peu partout les régimes d'assurance collective : caisse de sécurité sociale, de retraite, d'allocations chômage qui ont rendu moins nécessaire l'épargne de précaution.

✓ Enfin l'amélioration générale du niveau de vie qui se traduit par un considérable besoin de consommation de toutes sortes a fait que les agents économiques quand ils ont des excédents de revenus n'acceptent plus de se dessaisir de ces excédents que pour des périodes de temps limitées.

Tous ces phénomènes ont entraîné une double évolution dans les formes de l'épargne moderne.

a) Épargne plus liquide

La part de l'épargne liquide et à court terme s'est largement développée au détriment de l'épargne placée dans des emplois de longue durée.

Il y a quelques décennies le symbole de l'épargne était le placement en valeurs mobilières (actions -obligations). Ces valeurs mobilières ont vu leur part dans le financement des investissements diminuer de manière significative. Actuellement, les épargnants sont beaucoup plus attirés par de nombreuses nouvelles formules mises à leur disposition par les institutions financières, formules qui présentent le double avantage de placement rémunérateur, tout en conservant leur liquidité.

b) Épargne plus Institutionnelle :

L'épargne qui était avant tout un acte individuel est devenue de plus en plus épargne collective. Les compagnies d'assurances, les caisses de sécurité sociale, de retraite, les régimes d'assurance vieillesse, quand ils perçoivent des cotisations ou des primes participent à une nouvelle forme de collecte l'épargne, celle-ci est devenue~ ainsi une épargne à la fois institutionnelle et obligatoire, les gens épargnent en quelque sorte malgré eux.

Par ailleurs, s'agissant du niveau global de l'épargne pour une économie donnée, il ne faut pas négliger le rôle des banques, une grande partie des liquidités que déterminent les particuliers sont déposées dans les institutions financières, les banques se servent d'une bonne partie de ces dépôts pour financer des investissements, bien que ces dépôts ne soient qu'à vue ou à court terme.

La banque pratique ici ce que l'on appelle « la transformation » qui consiste à faire des emplois de longue durée à partir de ressources dont on ne dispose que pour des temps courts.

Ce mécanisme peut s'expliquer ainsi :

Les banques comptent d'abord sur une certaine stabilité des dépôts gérés par elles : les retraits seront espère-t-on compensés au moins par les nouveaux dépôts, ensuite les banques disposent en cas de besoin de plusieurs possibilités de refinancement.

4.3 Politique de Développement de l'Épargne

Dans chaque pays le pouvoir a mis en place toute une panoplie de mesures pour favoriser et développer l'épargne.

✓ Pour les entreprises, en favorisant l'auto-financement par l'autorisation de procéder aux amortissements dégressifs ce qui revient à soustraire à l'impôt, les premiers temps de l'investissement, un montant de bénéfices supérieur à ce qu'aurait permis l'amortissement linéaire.

✓ L'épargne des ménages peut être encouragée par diverses mesures fiscales : franchise d'impôts pour les revenus de valeurs immobilières... etc.

Avantages de rémunération et d'exonération fiscale pour les dépôts prenant la forme d'une épargne liquide, octroi aux particuliers de prêt bonifiés après constitution d'un certain montant d'épargne etc.

5. L'Investissement

Nul ne conteste de nos jours que seuls les pays ayant massivement investi ont atteints, et maintenu le niveau de production industrielle et le niveau de vie des pays dits développés. Et l'analyse de l'évolution à long terme de l'économie de plusieurs pays montre à l'évidence une forte corrélation entre la proportion des investissements dans le PIB et le taux de croissance économique.

C'est dire l'importance considérable des investissements dans l'activité économique.

5.1 Définition

Plusieurs définitions ont été avancées on rappellera quelques-unes d'entre elles qui nous permettront de cerner quelques aspects de la problématique des investissements.

✓ L'investissement peut être défini comme une opération entraînant une affectation de ressources à un projet industriel ou financier dans l'espoir d'en retirer des flux de liquidités sur un certain nombre de périodes afin d'enrichir l'entreprise.

✓ On entend par projet aussi bien l'acquisition d'un bien isolé que la réalisation d'un ensemble complexe. Dans un cas comme dans d'autres de nombreuses variables sont à prendre en compte.

✓ On peut aussi définir l'investissement comme la décision de transformer des moyens financiers en biens (corporels ou incorporels) ayant la capacité de produire des services (au sens général) pendant un certain temps.

✓ On peut entendre également par investissement « le sacrifice de ressources, que l'on fait aujourd'hui, dans l'espoir d'une série de recettes futures dont le total sera supérieur au décaissement initial correspondant au coût de l'investissement.

Cette définition est plus large que la précédente en ce sens qu'elle n'enferme pas le concept d'investissement dans la notion comptable d'immobilisation.

En effet l'investissement au sens large du terme consiste en une acquisition ou une création de biens de nature divers.

Il peut s'agir de terrains, d'immeubles de machines, de brevet, de fonds de commerce, de titres de participations...

Mais il peut s'agir aussi de réseau commercial, de formation et de perfectionnement du personnel, d'études et de recherches de publicité etc.

Or, ces derniers éléments ne sont généralement pas immobilisés au sens comptable et n'apparaissent pas au bilan de l'entreprise parmi les éléments d'actifs. Ils sont enregistrés en charges

d'exploitation, pesant ainsi sur le seul exercice au cours duquel ils ont été réalisés, alors que les recettes en vue desquelles ces dépenses ont été engagées bénéficieront aux exercices ultérieurs.

Cette définition plus financière et plus économique que comptable à l'avantage aussi de mettre en lumière les notions essentielles qui caractérisent l'investissement :

- Il y a d'abord *la notion de durée* : les recettes espérées sont étalées dans le temps.

- Il y a aussi *la notion de rentabilité* : on espère que les recettes futures seront au total supérieur à la mise de fonds initiale.

- Et il y a enfin *la notion de risque* : le supplément de recettes futures par rapport à la dépense initiale est espéré, il s'agit ici d'un espoir et non d'une certitude.

Autrement dit la décision d'investir implique « *l'acceptation du risque* » que les recettes futures soient inférieures à celle prévues, ou même qu'elles ne couvrent pas la dépense initiale. Cette définition implique également de tenir compte de certaines conditions :

- Le projet doit avoir fait l'objet d'une étude de rentabilité qui est basée sur la règle générale de comparaison des flux décaissés et des flux à encaisser.

- La notion de risque doit être prise en compte.

- Le projet doit en outre contribuer à la réalisation des objectifs que l'entreprise s'est assignée conformément à ce qu'elle a arrêté dans sa stratégie générale.

- Le projet doit tenir compte en fin des contraintes financières de l'entreprise. Dans projets qui satisferont aux trois conditions précédentes peuvent ne pas être retenues parce que l'entreprise ne peut en assurer le financement.

- Il y a lieu enfin de souligner que toute décision d'investir au sein d'une entreprise ne concerne pas seulement la direction générale, mais toutes les fonctions de l'entreprise : Approvisionnement, production, la fonction commerciale, service du personnel, responsable financier et sa cellule « recherche et développement ».

5.2 Classification des investissements

On peut distinguer les différents types d'investissement de la manière suivante, en notant seulement que c'est une classification parmi d'autres :

- ✓ Investissement de remplacement qui a pour but de maintenir l'équipement existant en l'état.

- ✓ Investissement de modernisation qui permet en général grâce aux progrès techniques d'abaisser les coûts de production.

✓ Investissement d'expansion qui permet à l'entreprise de développer sa dimension et sa part de marché.

✓ Investissement d'innovation pour créer des produits nouveaux.

✓ Investissement social pour le bien-être et la sécurité des salariés.

✓ Investissement d'utilité publique, en général pour éviter la pollution de l'environnement, souvent imposés à l'entreprise par la réglementation.

Comme on peut aussi classer les investissements dans les trois catégories suivantes :

✓ Investissements corporels industriels ou commerciaux qui prennent la forme d'actifs physiques.

✓ Investissements incorporels : fonds de commerce, marques, brevets, licences, procédures techniques etc.

✓ Investissements financiers comme les actions.

5.3 Les trois Concepts de l'Investissement :

Le terme « investissement » est susceptible de recouvrir plusieurs notions selon qu'il correspond à un point de vue comptable, économique ou financier.

Il est important pour un banquier de connaître ce qui distingue ces trois concepts afin qu'il sache exactement ce qu'on lui demande de financer pour que son intervention ait des chances d'avoir une issue sans surprise désagréable.

a) Notion Comptable de l'Investissement :

Ici l'investissement se confond avec « immobilisation » au sens comptable du mot. De ce point de vue constitue donc un investissement : tout bien meuble ou immeuble corporel ou incorporel acquis ou créé par l'entreprise et destinée à rester durablement sous la même forme dans l'entreprise. Les biens en question sont enregistrés dans les « comptes d'immobilisation » du bilan à l'actif.

Parmi ces immobilisations on distingue :

✓ Celles qui sont liées directement à l'exploitation comme instrument de travail et que l'on considère comme productives.

✓ Et les immobilisations hors exploitation qui ne sont pas liées à l'activité productive et dont l'acquisition par l'entreprise répond à d'autres préoccupations par exemple :

- Achat d'un terrain ou d'un immeuble à des spéculatives ;

- Réalisation sociale : d'entreprise, centre de vacances, crèches...

- Amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité du personnel

b) Notion Économique de l'Investissement

La notion économique correspond à la conception du gestionnaire pour lequel constitue un investissement :

- Non seulement les achats de biens d'équipement.
- Mais aussi d'autres dépenses destinées à améliorer et développer l'entreprise comme :
 - Une campagne publicitaire.
 - Un programme de formation du personnel.
 - La mise au point d'un produit nouveau, ou d'une technique nouvelle de production.
 - Un programme de recherches et d'études.

Toutes ces dépenses, bien que passées en charges dans le compte de résultat sont en fait des investissements par ce que l'effet attendu sur la trésorerie de l'entreprise se prolongera sur plusieurs années.

c) Notion financière de l'Investissement :

Cette notion englobera aussi bien les investissements au sens comptable et économique du mot que les besoins financiers à long terme générés par l'accroissement des investissements qui entraînera nécessairement un accroissement de l'activité et par conséquent un besoin au fonds de roulement supplémentaire qu'il faudra couvrir avec des ressources à long terme.

Par exemple si le besoin en fonds de roulement d'exploitation est de 20% du chiffre d'affaire, cela signifie que chaque fois que le volume d'activité de l'entreprise s'accroît, par exemple de 100 il conviendra de prévoir 20 de supplément en besoin de fonds de roulement, qu'il s'agira de financer sur des fonds de longue durée, le coût total d'un investissement doit inclure le supplémentaire du besoin en fonds de roulement induit.

5.4 Le Multiplicateur :

Le concept de multiplicateur, met en évidence, sur le plan macro-économique, les effets sur l'activité économique des dépenses additionnelles d'investissements par exemple.

En effet un accroissement des dépenses d'investissement va faire augmenter la production et le revenu national d'un montant supérieur au montant de la dépense d'investissement initiale. Et on parle du multiplicateur d'investissement, comme on peut parler également du multiplicateur budgétaire ou d'un multiplicateur du commerce extérieur, selon la nature de la dépense qui déclenche le processus.

Ce phénomène de multiplication contribue à expliquer les phases d'expansion du produit et du revenu national. Sa seule limite réelle est le plein emploi des ressources productives.

Ce concept est à la base des différentes composantes de la politique économique dans un système qui demeure fondé sur l'économie de marché et libre-échange.

Soit un état qui entreprend la constitution des barrages, d'autoroutes et autres infrastructures, les entreprises qui réalisent ces travaux vont embaucher de nouveaux ouvriers, acheter de nouveaux équipements et de nouvelles matières premières.

Ceci va entraîner un supplément d'activité auprès d'autres entreprises qui à leur tour provoqueront la répétition de ce mécanisme, autrement dit le montant des équipements passera dans les mains des travailleurs et des entreprises du secteur bien d'équipement sous forme de salaires et de bénéfices.

Ces derniers consommeront une partie des revenus perçus : l'accroissement de la consommation sera égal au revenu supplémentaire, multiplié par la « propension marginale à consommer » (voir plus haut).

Cette demande supplémentaire donnera lieu à une production supplémentaire et donc à de nouveaux revenus, qui eux-mêmes seront consommés en partie etc. Au total l'investissement initial engendre une augmentation du revenu supérieur à son montant.

Celui-ci sera donc multiplié par un coefficient appelé multiplicateur, qui est une relation quantitative entre un accroissement des dépenses et l'expansion du revenu qui en résulte.

Le multiplicateur est donc le nombre par lequel il faut multiplier la variation d'investissement net pour obtenir le montant correspondant de variation de production et de revenu.

Soit **C** la propension marginale à consommer, le multiplicateur **K** sera égal à : $1 / (1 - C)$

Si la propension à consommer est de 0,80. Pour une dépense initiale de 100 on aura un multiplicateur : $1 / (1 - 0.8) = 5$

Et l'effet produit égal à : $100 * (1 / (1 - 0.8)) = 500$

✓ **Le circuit Économique global :**

Tous les revenus distribués dans l'économie viennent de la production. En effet la valeur des biens et services offerts sur le marché est répartie par les entreprises entre l'ensemble des agents économiques.

D'une manière ou d'une autre, la totalité des revenus engendrés par la production se retrouvera dans le revenu des différents agents économiques : ménages, administration ou entreprises (voir plus haut).

Les ménages offrent leur travail et leurs capitaux disponibles pour percevoir un revenu, dont une partie se transforme en demande de biens de consommations, et le reste en épargne.

Cette épargne alimente une « offre de fonds prêtables » que les ménages mettent à la disposition des autres agents soit directement en achetant des titres : obligations, actions, bons de trésor, soit indirectement en les déposant dans les établissements financiers.

Tous les autres agents : entreprises de production, entreprises financières, administration demandent le travail et des biens d'investissement en vue de produire des biens et services. Ils offrent en échange des biens de consommation et d'investissement dans les différents secteurs.

En contrepartie, ils obtiennent un revenu soit par la vente de leurs produits et services, soit par des contributions volontaires (assurances, retraite complémentaire etc.), soit par des prélèvements obligatoires (impôts, taxes, cotisations sociales...)

A l'issue de la répartition des revenus, certains agents disposent d'une capacité de financement et alimentent l'offre de fonds prêtables.

D'autres agents au contraire ont un besoin de financement et constituent la demande de fonds prêtables.

Un fonctionnement harmonieux du système économique suppose donc que d'une manière ou d'une autre les offres et les demandes se rencontrent et s'équilibrent sur les différents marchés : la demande de travail doit rencontrer une offre équivalente.

L'offre des biens et services suppose une demande, de biens et services, équivalente et les demandes de fonds (capitaux) ne sont satisfaites que si elles correspondent à une offre de fonds.



Les Systèmes Économiques

Un système économique est une organisation sociale, un ensemble d'institutions, de mécanismes et de mobiles d'activités qui conditionne la réalisation dans une société donnée, des fonctions économiques fondamentales : que produire, comment produire, comment répartir les biens produits etc. Les réponses apportées à ces questions ont été nombreuses et différentes selon les époques et selon les lieux. Elles ont donné par exemple, la tribu, la société, le corporatisme etc...

A l'époque contemporaine deux grands systèmes ont prévalu à travers le monde :

- ✓ Système capitaliste, ou économie du marché.
- ✓ Système socialiste ou économie planifiée.

I. Économie Planifiée

L'économie socialiste est un modèle d'organisation sociale basé sur la Propriété collective des moyens de production. Elle repose sur l'abolition de la propriété privée des moyens de production, et son transfert à la collectivité.

Dans ce système le moteur, le régulateur de l'activité économique n'est pas le marché, mais le plan, c'est le plan chiffré et détaillé qui règle la vie économique concrète de la nation.

Et pour planifier sur le plan économique il faut se donner un horizon temporel. Et en fait les économies planifiées sont sous le régime de trois plans emboîtés :

- ✓ Les plans prospectifs qui sont essentiellement qualitatifs, qui exposent les objectifs fondamentaux (par exemple, pour les soviétiques, rattraper le niveau de vie et de consommation des pays occidentaux en tant d'année, développer l'informatique etc.

Ces plans prospectifs conviennent des périodes de 15 à 20 ans.

- ✓ Les plans quinquennaux qui sont l'épine dorsale du système de planification.

Un plan quinquennal est un plan directif qui définit les objectifs nationaux par fonction économique, niveau de consommation, d'investissement, d'épargne.

Il fixe les proportions entre secteurs : agriculture, industrie, des biens de consommation, et de production, commerce etc.

La décomposition régionale est précisée : spécialisation de chaque région, échanges entre régions etc.

Le plan descend au niveau opérationnel il désigne avec précision les tâches que rempliront les entreprises : que produire où s'approvisionner, à qui livrer, les nouvelles implantations sont-elles décidées, les sources de financement désignées.

Les plans annuels enfin précisent très concrètement l'activité économique du pays, pendant l'année en cours. Ce plan centralisé et impératif fixe pour tous les secteurs, pour toutes les unités les champs précis de leurs activités.

Dans ce contexte les entreprises ne sont que des unités de production, d'exécution. Ce ne sont pas des centres autonomes, leur fonction se limite à la réalisation des objectifs décidés dans le plan.

La monnaie dans tout cela n'a qu'un rôle passif, c'est une simple unité de compte.

1 -Les organismes Techniques :

Au sommet des organismes techniques de planification se situe le GUSPLAN de l'U.R.S. S : C'est la commission d'état pour la planification générale.

Sous sa tutelle il y a les GOSPLANS de chaque république qui contrôlent la planification de leurs territoires respectifs, dans le cadre, bien entendu, des indications du plan national. Le GOSPLAN

a en outre des ramifications locales.

2 -L'évolution du système :

Instauré en U.R.S.S par la révolution d'octobre 1917 le système économique socialiste s'est développé dans plusieurs pays dans des conditions qui ont été fortement remises en cause, ce système n'a pas engendré les résultats espérés et les difficultés qu'il a soulevées ont entraîné son échec total dans tous les domaines : Lourdeur bureaucratique, très faible productivité, satisfaction nettement insuffisante de la demande et détérioration grave du climat social.

Aussi l'U.R.S. S devenue C.E.I (communauté d'états indépendants) a décidé de revenir à l'économie de marché en 1991. Et depuis, seuls quelques pays comme la « CHINE » et « CUBA » font encore référence à un système économique de type socialiste.

II- libéralisme ou économie de marché :

Appelé aussi capitalisme, ce mode d'organisation sociale s'articule autour d'un certain nombre de concepts :

✓ Les institutions politiques, comme l'état, ont pour rôle essentiel de garantir la liberté d'entreprise et la liberté contractuelle des individus, les agents économiques ont le droit de s'engager contractuellement pour tous les échanges économiques entre eux.

✓ Le droit de propriété individuelle est sacré et inviolable. Tout un chacun peut posséder les moyens de production. Tous les individus sont égaux devant la loi et chacun est libre d'entreprendre tout ce qui n'est pas expressément l'interdit par la loi.

✓ Parmi les institutions économiques, place essentielle est faite au marché et à l'entreprise.

Qu'est-ce Qu'un marché :

Ce terme recouvre en fait plusieurs réalités, au sens courant le marché est un lieu défini où se tient à intervalles plus ou moins réguliers une réunion d'acheteurs et de vendeurs échangeant des marchandises. Salons, foires, expositions ...correspondent bien à cette notion de marché caractérisée par une unité de lieu, de temps, et d'objet (Marché de légumes, de bestiaux, d'autos etc.)

Mais ce sens ne couvre pas la totalité des marchés aujourd'hui. On parle du marché des céréales, du caoutchouc, du cuivre, ou de l'argent, ou du pétrole, bien que les offreurs, vendeurs ne rencontrent pas physiquement les acheteurs, demandeurs.

Les marchandises peuvent même être vendues, alors qu'elles ne sont pas encore produites : le café de la prochaine récolte se vend sur le marché à terme. Ainsi l'unité physique de temps et de lieu n'est pas nécessaire pour qu'il y ait un marché au sens économique.

Le marché est le lieu de rencontre (éventuellement abstrait) où les offres des vendeurs rencontrent les demandes : les acheteurs, qui s'ajustent à un prix. Le marché est une façon de confronter offre et demande afin de réaliser un échange de services, de produits ou de capitaux.

C'est donc le « lieu » de rencontre de l'offre et de la demande, le lieu de la formation des prises, c'est le marché qui est l'élément régulateur de l'activité économique et qui assure l'équilibre général.

✓ L'entreprise est privée, autonome, et appartient aux détenteurs de capitaux, c'est dans l'entreprise que sont combinés les facteurs de production, que se réalise l'accumulation du capital, qui rendent possible des projets.

✓ Le consommateur, par sa présence sur les marchés c'est à dire par ses dépenses de consommation exprime ses références, ses choix qui doivent guider les producteurs.

La technique capitaliste repose essentiellement sur :

▪ La concurrence (voir plus haut) source d'émulation car elle incite l'entrepreneur à innover et à diversifier sa production pour atteindre la rentabilité maximum.

▪ Le profit, c'est le moteur du système, car il permet l'accumulation du capital et donc la reproduction et l'expansion du système. Une entreprise qui ne fait pas de profit, c'est une entreprise qui ne répond pas ou répond mal à la demande et n'a pas beaucoup de chances de survivre.

Le profit est un indicateur de l'adéquation de l'offre à la demande.

▪ Le progrès technique : concurrence et recherche du profit maximum favorisent la recherche et le développement du progrès technique. En effet l'amélioration de la productivité (capacité de générer davantage de bénéfices) est source de nombreuses inventions et innovations.

▪ La consommation de masse : pour se développer, le capitalisme a besoin d'une masse considérable de consommateurs, ainsi l'accroissement des richesses permet celui des revenus et le développement de la consommation.

▪ La monnaie joue un rôle essentiel, elle assume dans le système capitaliste ses trois fonctions, elle sert d'étalon de mesure (unité de compte), de moyen d'échanges et en tant que réserve de pouvoir d'achat, elle assure le financement du développement.

La devise chef du capitalisme c'est « laisser faire, laisser passer » c'est à dire laisser faire qui veulent entreprendre, créer quelque chose et ne mettez aucun obstacle à la libre circulation des biens.

III- Libéralisme et théories économiques :

1. libéralisme historique :

Sur le plan de la théorie économique on peut distinguer deux grandes tendances dans la pensée libérale.

Historiquement la théorie économique libérale recouvre en gros la pensée des économistes classiques, néo classiques, monétaristes et les nouveaux classiques.

Toutes ces écoles partagent au moins trois idées fondamentales du libéralisme :

✓ Les mécanismes d'une économie de marché sont efficaces. Le prix qui s'établit sur chaque marché (prix d'un bien, du travail « salaire » des capitaux « taux d'intérêt») est le résultat d'un processus de libre négociation entre offreurs et demandeurs qui se poursuit jusqu'à la découverte du prix qui assure l'équilibre entre offre et demande.

✓ Les déséquilibres qui peuvent apparaître sont temporaires et automatiquement éliminés par des ajustements de prix sur les différents marchés.

Si la demande est supérieure à l'offre la concurrence entre acheteurs, pour obtenir satisfaction, pousse les prix vers le haut, l'inversement si l'offre est supérieure à la demande, la concurrence entre les vendeurs, pour écouler leur offre, entraîne les prix d'équilibre vers le bas ainsi quand un choc quelconque modifie la demande ou l'offre sur un marché, la libre concurrence met en œuvre automatiquement un processus d'ajustement des prix qui garantit le retour à l'équilibre.

✓ Enfin troisième postulat des libéraux : les politiques macro-économiques ne sont pas nécessaires pour corriger les déséquilibres, car le plus souvent ces politiques aggravent les déséquilibres au lieu de les atténuer.

Aussi l'état doit il s'interdire toute intervention dans le domaine de l'activité économique nationale.

2 -Libéralisme revu et corrigé Dar les Keynésiens :

Pour Keynes et ses partisans, les déséquilibres qui peuvent se produire sur les différents marchés ne sont ni temporaires, rapidement surmontables par les ajustements de prix.

Aussi les interventions correctrices de l'état sont-elles indispensables et justifiées. Personne en effet ne croit plus que c'est le consommateur qui en règle générale détermine ces prix. Ceux-ci ne résultent pas de la confrontation entre offre et demande, mais sont déterminés en fait par les grandes firmes ou par les intermédiaires commerciaux.

Les prix ne jouent donc pas le rôle que leur attribuent les libéraux classiques, d'autre part la logique du marché est « d'être myope ». Il ne joue que pour les biens existants. Il est incapable de déceler ce qui est convenable au développement économique à terme.

Ainsi la fabrication d'un produit et la mise au point d'une technologie peuvent fort bien n'être pas rentable à court terme en regard du marché, tout en présentant technologiquement et économiquement une importance décisive sur le plan économique.

Ces considérations sont particulièrement pertinentes dans les secteurs de pointe qui sont rarement rentables à court terme.

Enfin l'autre grande lacune du système de marché libéral c'est de faire largement abstraction des coûts sociaux qui souvent ne sont pas pris en compte par certaines activités économiques et qui en fait pèsent lourdement sur la collectivité : des usines qui polluent des rivières ou les quartiers dans lesquels elles sont installées.

Le marché ignore par ailleurs les problèmes des inégalités et des injustices sociales.

Pour toutes ces raisons, l'état ne peut s'abstenir d'intervenir dans l'activité économique. Aussi suite à la grande dépression des années 1929-1930 et suite à la diffusion des thèses keynésiennes, jusqu'aux années 60/70 un quasi-consensus existait pour reconnaître le rôle et la responsabilité de l'état dans la gestion des principaux problèmes macro-économiques.

Ce dernier doit avoir une vision globale et prospective de l'activité économique et se servir d'une planification indicative pour orienter l'activité économique dans le sens souhaité par l'intérêt collectif.

Cette planification démocratique, non impérative doit être également l'instrument d'une stratégie politique de réparation de produit social.

Autrement dit, on planifie les orientations mais non pas le détail de l'exécution. Là où s'arrête la démarche du plan, l'initiative des agents économiques industriels, l'esprit d'entreprise reprennent leurs droits, le rôle de marché son utilité.

Pour concrétiser ses orientations l'état s'appuie sur le secteur public de l'économie qui dans certains pays est très important, et qui ne manque pas d'influencer les autres partenaires économiques.

En outre, par les lois et la réglementation, l'état peut amener les entreprises à suivre ses orientations, il peut par exemple faire inscrire des opérations comme la formation professionnelle, l'aide au logement, la protection de l'environnement... etc. parmi les dépenses des entreprises.

Cependant l'essentiel des moyens du plan indicatif sont incitatifs. L'état par toute une panoplie d'aides et d'avantages qu'elle peut accorder aux entreprises peut entraîner celles-ci à respecter ses orientations : aides, subventions, crédits plus facilités et bonification d'intérêt etc.

3 -Formes contemporaines du capitalisme :

De nos jours trois formes du capitalisme coexistent :

✓ **Un capitalisme anglo-saxon** : c'est la forme qui se rapproche le plus des idées libérales : États Unis, Grandes Bretagne, Australie..."

✓ **Un capitalisme type rhénan** : c'est une forme d'organisation dans laquelle le capital industriel et le capital financier sont très liés. Ce type de capitalisme privilégie la vision à long terme de développement économique et repose sur une forte identité nationale : Allemagne -Japon.

Et un capitalisme à la Française : caractérisée par un système d'économie mixte dans lequel le secteur public joue un rôle important, et dans lequel la protection sociale est très développé.

PARTIE 2 – Economie d'entreprise

Définition : l'entreprise est un centre de décision économique autonome (une entité), disposant de ressources humaines matérielles et financières qu'elle gère en vue de produire des biens et services destinés à la vente.

1. La diversité des entreprises :

1.1-La diversité des activités :

Le classement des entreprises en secteurs d'activités d'après Colin Clark :

a) **Secteur primaire** : regroupe toutes les entreprises dont l'activité principale est l'extraction de la matière première : agriculture, sylviculture, pêche etc.

b) **Secteur secondaire** : comprend les entreprises de transformation : industries, bâtiments, travaux publics etc.

c) **Secteur tertiaire** est celui des services : banques, assurances, distribution, transport, etc.

Certains parlent maintenant d'un **secteur quaternaire** qui regrouperait les entreprises de communication (informatique, télématique ...)

1.2-La diversité des dimensions :

Une autre façon de classer les entreprises est de les regrouper par taille.

Différents critères sont utilisés pour répertorier les entreprises suivant leurs dimensions :

- En fonction du nombre de salariés
- En fonction du chiffre d'affaires
- En fonction de la valeur ajoutée

Le critère le plus utilisé est celui du nombre de salarié ainsi que le chiffre d'affaire.

Les petites et moyennes entreprises (PME)

Les PME représentent une très grande part du tissu économique national et elles représentent 60% des effectifs salariés, on distingue cinq catégories :

- **Les micro-entreprises** n'emploient aucun salarié
- **Les très petites entreprises** comprennent de 1 à 9 salariés
- **Les petites entreprises** comptent de 10 à 49 salariés
- **Les moyennes entreprises** de 50 à 499 salariés
- **Les grandes entreprises** à partir de 500 salariés

1.3-La diversité des statuts juridiques :

a) **Les entreprises du secteur privé** : le secteur privé regroupe les entreprises dont les capitaux nécessaires sont apportés par des personnes privées.

▪ **L'entreprise individuelle (EI) :** sans formalisme (ni statuts ni capital social), mais une responsabilité indéfinie sur les biens propres en cas d'échec, car il n'y a pas de séparation entre le patrimoine de l'entreprise et celui de l'entrepreneur.

▪ **La société en nom collectif (SNC) :**

▪ La responsabilité de chaque associé y est indéfinie et solidaire. Les associés apportent un capital (pas de minimum) divisé en parts sociales.

▪ **L'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL) :**

Est une variante de la SARL avec un associé unique, personne physique ou morale. Elle permet une distinction entre les patrimoines de l'entreprise et du propriétaire. La responsabilité est limitée aux apports des capitaux.

▪ **La société par actions simplifiée (SAS) :**

Est un nouveau statut apparu en France, beaucoup plus souple, le nombre d'associés est indifférent, le montant minimum du capital social est de 37000 € (555 00000 DA)

Elle peut être créée par un ou plusieurs personnes qui ne supportent les pertes qu'à concurrence de leur apport.

▪ **La société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) :**

Est une variante de la SAS avec un associé unique personne physique ou morale. Le capital social minimum est de 37000 €. La responsabilité de l'associé est limitée à ses apports.

▪ **La société Anonyme (SA) :**

Le minimum d'associés est de 7 actionnaires, un capital social de 1 500 000 DA sans appel public à l'épargne (2 250 000 DA dans le cas contraire)

Le pouvoir est détenu par le conseil d'administration (CA) qui en délègue l'exercice à son président et à un directeur général ou à un conseil d'administration et par le directoire et son président, contrôlé par le conseil de surveillance.

▪ **La société à responsabilité limitée (SARL) :**

Les associés sont peu nombreux, entre 2 et 50, le montant du capital est désormais fixé par les statuts, il est divisé en parts sociales négociables. Les associés ne sont pas commerçants et leur responsabilité est limitée à leur apports.

B) Les entreprises de l'économie sociale :

b.1- Les sociétés coopératives : Agricoles, de consommation et de production.

b.2- Les sociétés mutualistes : les mutuelles.

b.3- Les associations : à but non lucratif.

C) Les entreprises du secteur public : appartiennent à l'état.

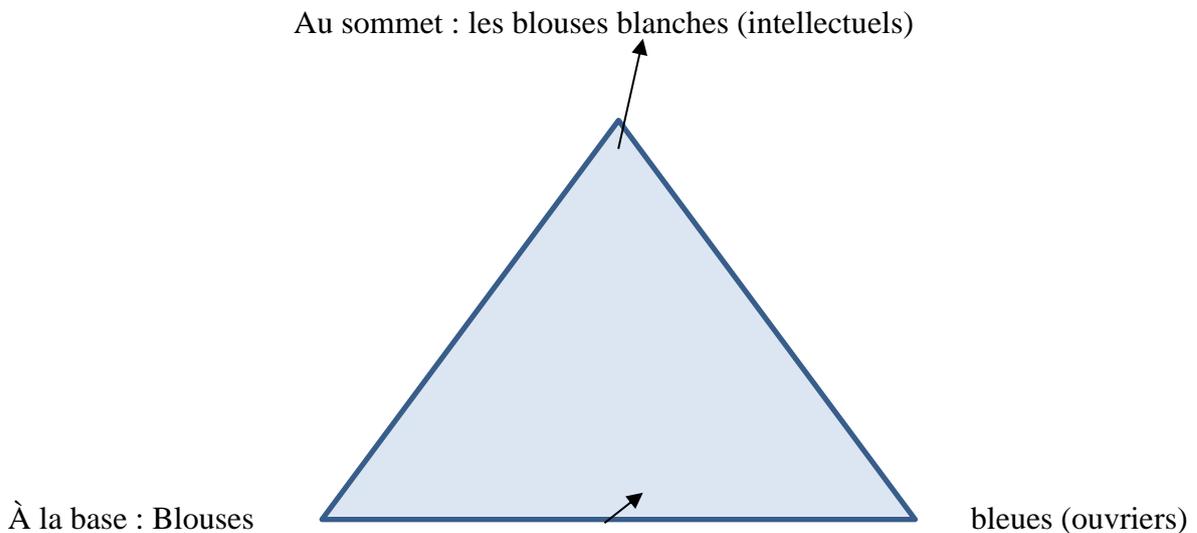
Les types et formes d'organisations

I. L'organisation scientifique du travail :

1. La pensée américaine : qui a été marquée par deux économistes :

a. Le Taylorisme (FREDERICK WINSLOW TAYLOR) : qui était un ingénieur des mines et qui avait pour principes :

- La standardisation des tâches.
- Parcellisation des tâches (par parties).
- Segmentation de la classe ouvrière en deux parties.



b. Le Fordisme (HENRI FORD) : qui avait pris quelques principes de Taylor et à rajouter :

- Le travail à la chaîne (l'ouvrier ne se déplace plus, c'est le travail qui se déplace à lui).
- La standardisation des pièces « la Ford T sans options et de même couleur noire ».
- Il ciblait la consommation de masse (grande production).
- Afin de booster la productivité, il a haussé les salaires de 2-3 dollars à 5 dollars/jour.

La conclusion de cette pensée américaine :

Cette pensée a déshumanisé l'être humain, il a même été considéré comme une machine (la répétition des tâches, pas de temps mort, Charlie Chaplin faisait des gestes machinales) d'où un soulèvement de travailleurs à l'époque et la création d'un syndicat.

2. La pensée japonaise : Complètement différente de la pensée américaine, elle a donné de l'importance à l'aspect psychologique de l'individu en détruisant la segmentation faite par Taylor (plus de pyramide).

- Cette pensée insiste sur la polyvalence.

- Cette pensée adopte le JAT (le juste à temps ou le flux tendu)
- Cette pensée adopte les cinq zéro (0 papier, 0 délai, 0 stock, 0 panne, 0 défaut)
- Un salaire Au rendement est selon le nombre de pièces que produisaient les employés.

3. HENRI FAYOL (1841-1925) (autre pensée) : un des précurseurs français du management, relatif à l'organisation, l'administration et gestion qui ont connu le succès aux Etats-Unis, Fayol a été réimporté en France après la seconde guerre mondiale.

Ingénieur des mines, il va révolutionner la notion de l'administration et ce en commençant à recenser les fonctions principales dans l'entreprise qu'il regroupera en six (6) catégories :

- La fonction technique de production : production et transformation.
- La fonction commerciale qui comprend l'achat, la vente et l'échange.
- La fonction financière : recherche et gestion des capitaux.
- La fonction de sécurité : s'applique aux personnes et aux biens.
- La fonction comptable.
- La fonction administrative qui recouvre les tâches de direction.

C'est cette dernière fonction qui constitue l'objet principal des travaux de **FAYOL**.

Les dirigeants ne se sont jusqu'alors préoccupé que de commander et de contrôler. **FAYOL** souligne trois autres tâches importantes du dirigeant : prévoir (anticiper), organiser et coordonner (c'est la manière de travailler du dirigeant selon les principes P.O.C.C.C (prévoir, organiser, commander, contrôler, coordonner)).

3.1 Les quatorze (14) principes pour une bonne gestion selon **FAYOL :**

- 1- La division de travail.
- 2- L'autorité : on doit respecter les supérieurs hiérarchiques.
- 3- La discipline : se soumettre à des règlements intérieurs.
- 4- L'unité de commandement : un agent ne doit recevoir des ordres que d'un seul chef.
- 5- L'unité de direction : un seul chef et un seul programme pour un ensemble d'opérations visant un même but.
- 6- Subordination de l'intérêt individuel à l'intérêt général.
- 7- Rémunération du personnel.
- 8- Centralisation ou décentralisation. (Système des postes, banques, mairies... afin de gagner du temps).
- 9- La hiérarchie.
- 10- L'ordre.
- 11- L'équité : être équitable, juste dans la sanction, rémunération, motivation...

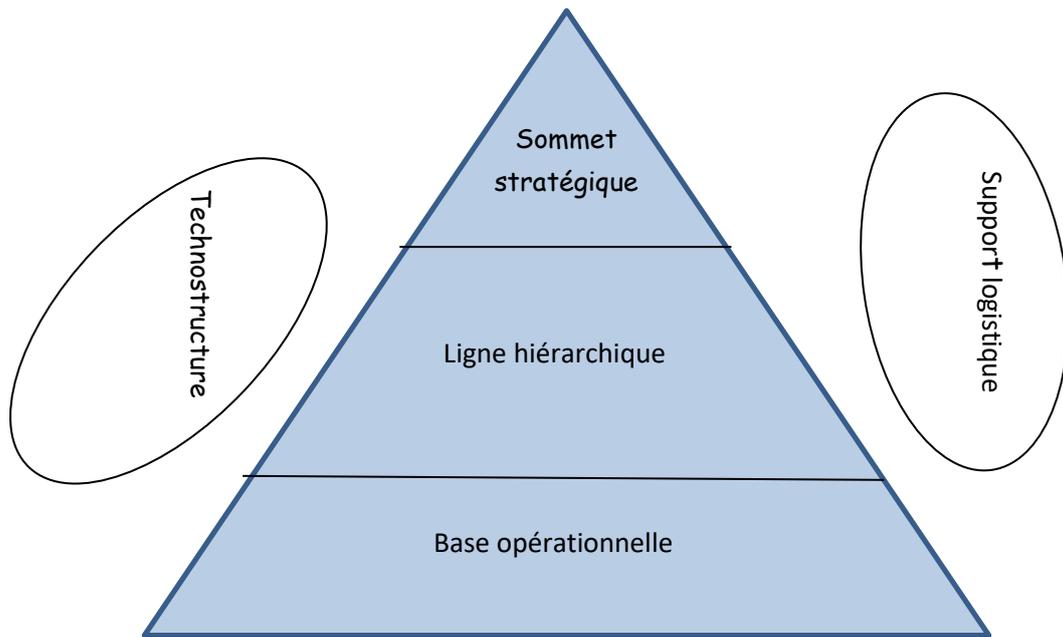
12- Stabilité du personnel.

13- L'initiative.

14- L'union du personnel.

4. **L'organisation selon MINTZBERG** : Il est l'un des premiers auteurs à avoir réfléchi à la définition des structures organisationnelles.

Il met en évidence les cinq parties de base d'une organisation :



Le sommet stratégique : prend des décisions, définit les stratégies, organise et oriente les politiques de gestion, contrôle et vertige le travail effectué par la base opérationnelle.

La ligne hiérarchique : sert de liaison entre le centre opérationnel et le sommet stratégique.

La base opérationnelle : constituée par l'ensemble des facteurs de production (la main d'œuvre et capital impliqués dans le processus productif).

4.1 Les types de décisions

De multiples décisions de portée et d'importance variable sont prises au sein des entreprises. Les chercheurs en science de la décision ont établi des typologies permettant d'adapter les méthodes de résolution à la nature des problèmes rencontrés.

1. L'objet de la décision :

Selon ce critère, on distingue trois (3) types de décisions :

a) Les décisions stratégiques :

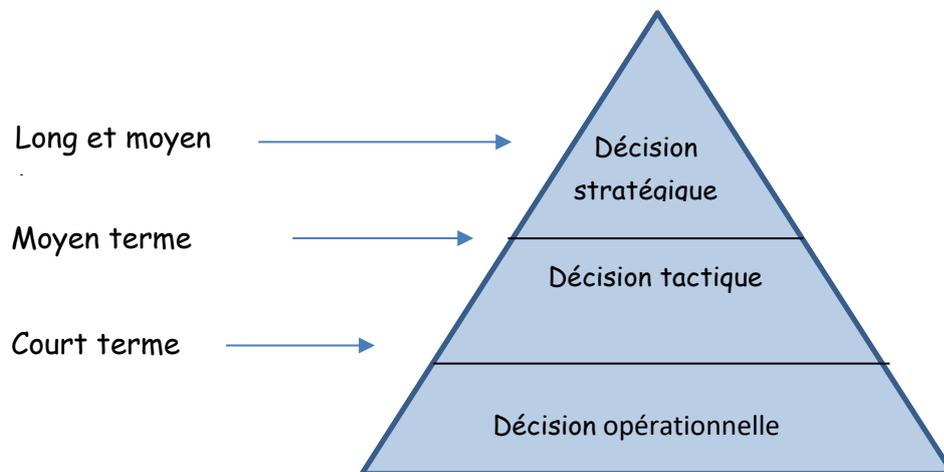
Elles concernent les relations de l'entreprise avec son environnement. Ex : choix de produit, choix du marché (marché Halal).

b) Les décisions tactiques :

Elles portent sur la gestion des ressources : acquisition, organisation et développement des ressources matérielles, humaines, financières et technologiques. Ex : baisse des prix...

c) Les décisions opérationnelles :

Elles sont relatives à l'exploitation courante. Ex : gestion de production et gestion des stocks. (Décisions prises dans le court terme).



Application :

On vous donne une liste de décision à prendre :

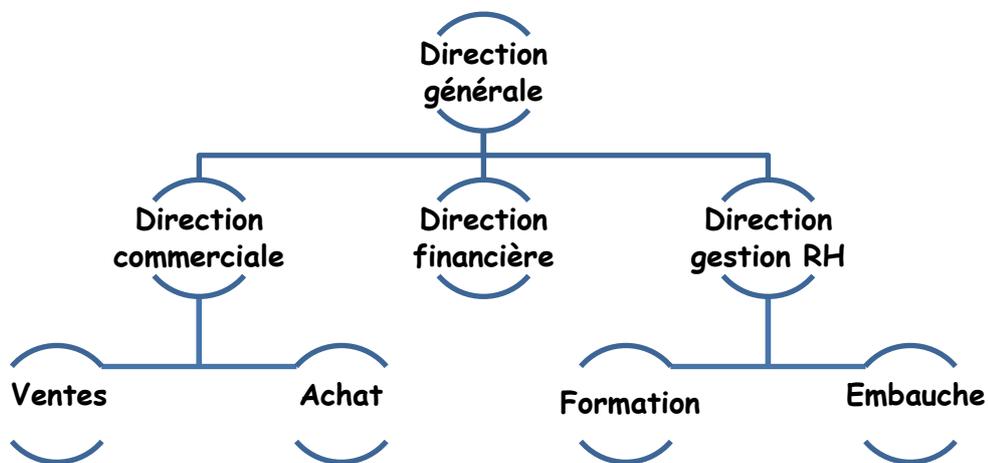
- Choisir un lieu d'implantation pour une usine. Décision stratégique
- Déterminer le prix de vente d'un produit. Décision tactique
- Choisir un modèle de gestion de stock approprié. Décision tactique
- Déterminer la quantité à réapprovisionner. Décision opérationnelle
- Choisir une diversification du produit. Décision stratégique
- Arrêter une machine pour un entretien. Décision opérationnelle

4.2 LES STRUCTURES D'UNE ORGANISATION

1. Les structures fonctionnelles ou divisionnelle :

On distingue généralement deux grands types de structures qui se distinguent par le fait que l'une est centrée sur la notion de fonction et que l'autre repose sur l'idée de produit.

a. La structure fonctionnelle : elle repose sur les différentes fonctions exercées au sein de l'organisation (la fonction de production, commerciale, financière et gestion de la ressource humaine).



Ce type de

structure repose sur deux principes essentiels :

- Unité de commandement : tous les membres de l'entreprise ne dépendent que d'un seul supérieur.
- Le mode de communication : verticale et horizontale entre les membres d'une même structure.

Les inconvénients de cette structure résident :

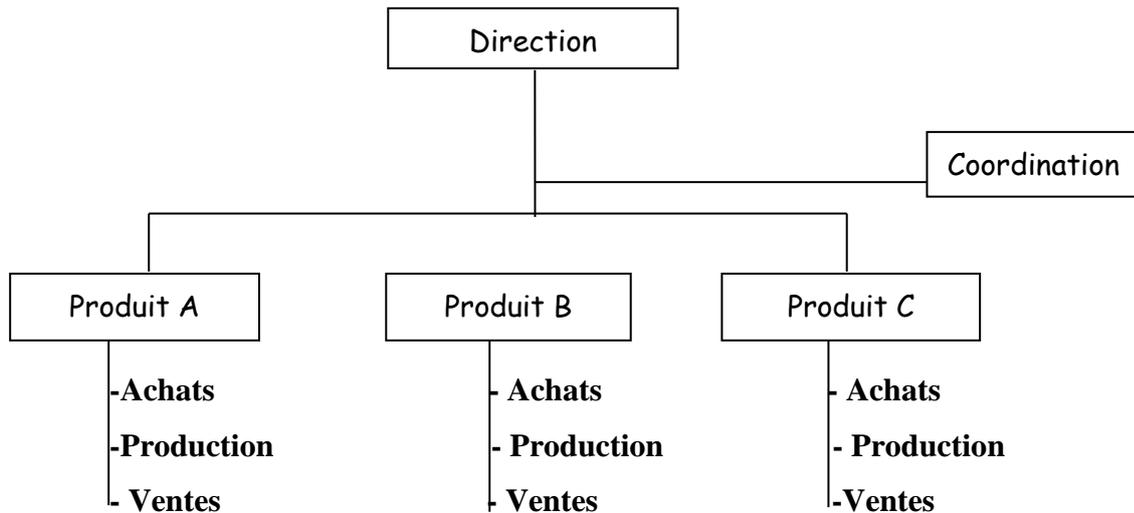
- Dans la remontée des informations.
- La lourdeur du circuit de communication.

b. La structure divisionnelle :

L'entreprise est organisée autour du bien ou service final qu'elle produit :

Ce type de structure repose sur quatre éléments essentiels :

- Homogénéité des produits.
- Dissocier la gestion entre les différents responsables.
- Délégation de pouvoir au niveau des différentes responsabilités.
- Constitution des centres de profits.



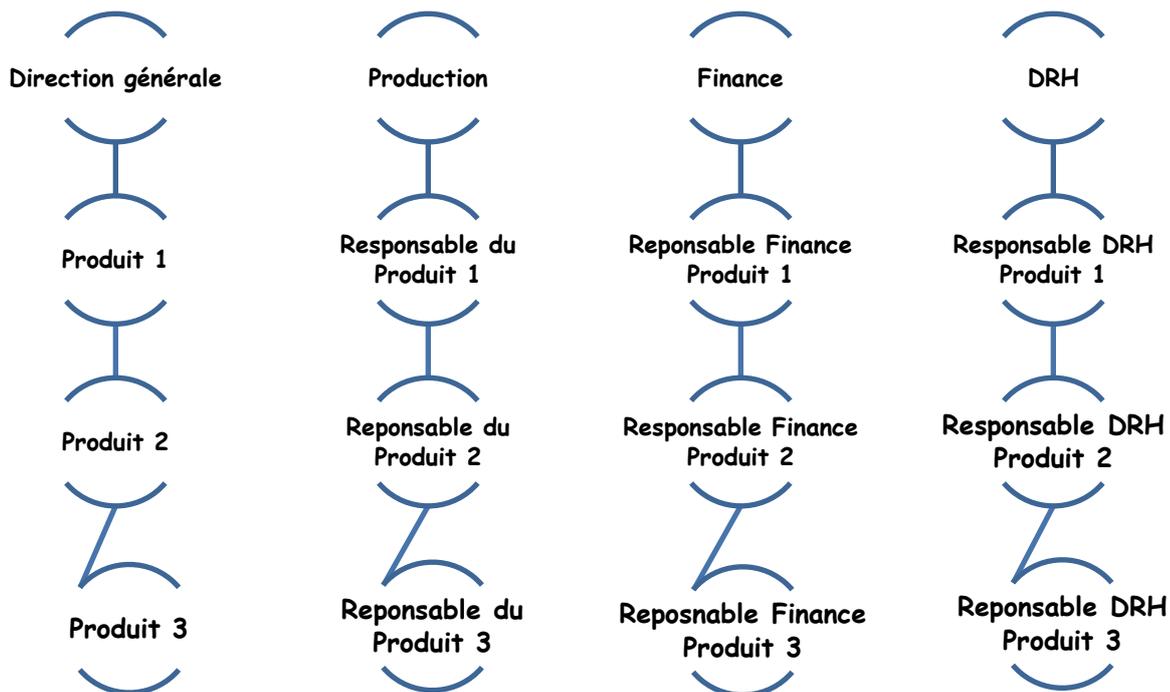
Les autres types classiques de structures :

On peut trouver d'autres types de structures organisationnelles, hormis celles précédemment citées :

2) La structure matricielle (multi-divisionnelle) : Dans certains cas, l'entreprise peut adopter une structure organisationnelle qui combine à la fois une approche fonctionnelle et une approche divisionnelle.

Cette approche repose sur deux principes essentiels :

- Dissocier les fonctions opérationnelles.
- Double commandement entre un responsable fonctionnel et un responsable opérationnel.

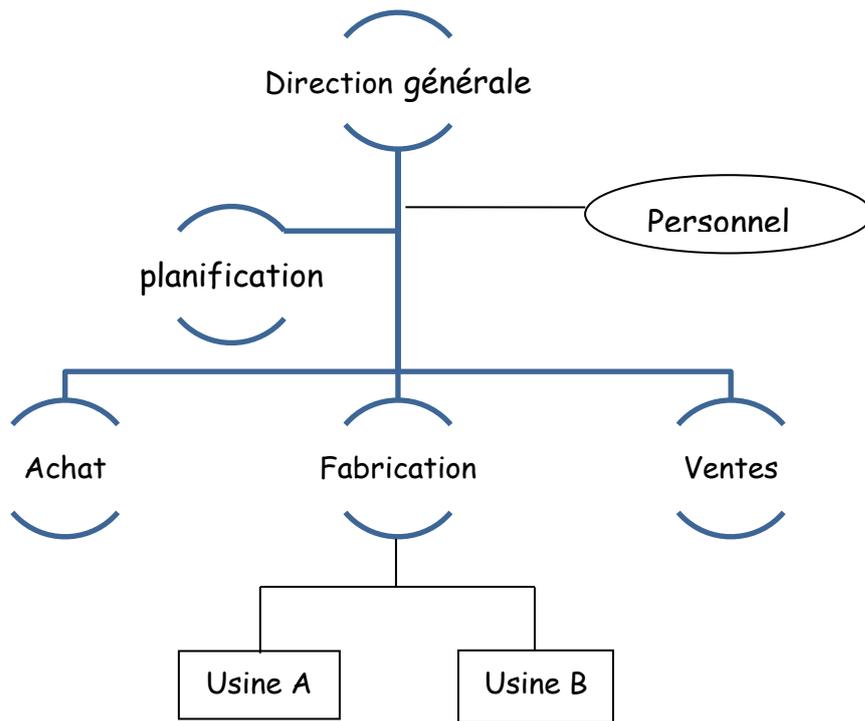


3. La structure hiérarchico-fonctionnelle (staff and line) :

L'entreprise conserve l'unité de commandement mais la structure s'appuie sur les organes spécialisés qui interviennent dans la prise de décision, d'où la séparation entre les fonctions opérationnelles et les fonctions stratégiques.

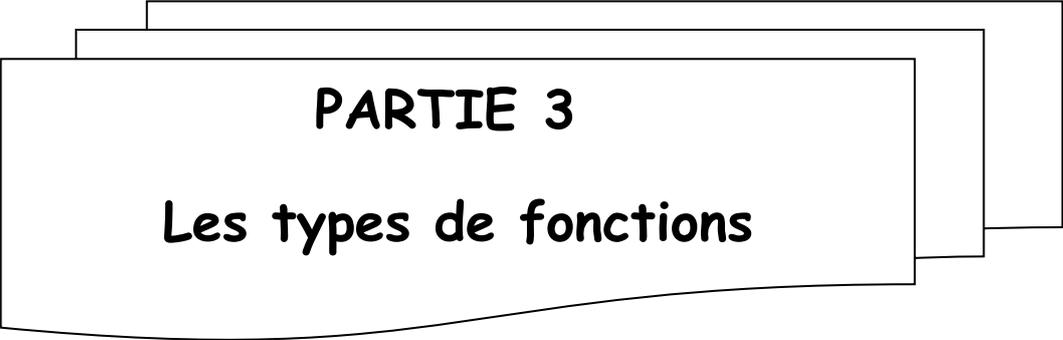
Les principes d'organisation de cette structure sont essentiellement :

- Séparation entre les tâches de commandement et celles du conseil.
- Unité de commandement assurée par la structure hiérarchique.
- Existence d'un pôle de spécialistes chargés de la mission de conseil de direction de toutes les structures.



----- : Relation de conseil

————— : Relation hiérarchique de commandement



PARTIE 3

Les types de fonctions

PARTIE 3 - Les types de fonctions

Afin de pallier les importantes évolutions liées au contexte économique mondialisé, chaque entreprise a dû réfléchir à augmenter sa productivité et à accroître sa flexibilité.

De cette recherche de flexibilité et de productivité ont découlé un certain nombre d'outils, comme la gestion de production.

1.La fonction de production :

Le système de production décrit l'ensemble du processus grâce auquel l'entreprise produit un bien ou un service, apte à satisfaire une demande, à l'aide de facteur de production (travail-capital-organisation) acquis sur le marché.

1.1 Les principales caractéristiques de cette fonction :

- Une activité hautement spécialisée par le choix de la technologie.
- Des compétences particulières requises.
- Une maîtrise de savoir.
- Une activité sur le terrain.

1.2 L'objectif de la production :

- Satisfaire une demande
- Maintenir la capacité productive ou l'accroître
- Tendre vers la meilleure qualité en matière de produit, de procédé, de relation, et de travail.

Les objectifs de cette fonction seront directement liés à la stratégie définie par l'entreprise. Cela peut concerner : le volume de production / la qualité des produits / la productivité / les délais de livraison.

1.3 Les objectifs associés :

Les objectifs en termes de quantité produite :

La fonction de production doit permettre à l'entreprise de satisfaire la demande qui lui ait adressée, ce qui suppose que l'entreprise adapte sa capacité de production au volume des ventes.

Ceci passe par des actions visant à maintenir en l'état les capacités productives de plan d'investissement.

1.3.1 Objectif en termes de quantité produite :

La fonction de production doit permettre à l'entreprise de satisfaire la demande qui lui est adressée, ce qui suppose que l'entreprise adapte sa capacité de production au volume des ventes.

Ceci passe par des actions visant à maintenir en l'état les capacités productives de plan d'investissement.

1.3.2 Objectif en termes de qualité :

Les biens économiques produits doivent être de bonne qualité c'est-à-dire doivent permettre de satisfaire les besoins de la clientèle mais la production doit être aussi de qualité en termes d'utilisation de ressources afin de respecter le critère d'efficacité attaché au système productif.

1.3.3 Objectif de coût :

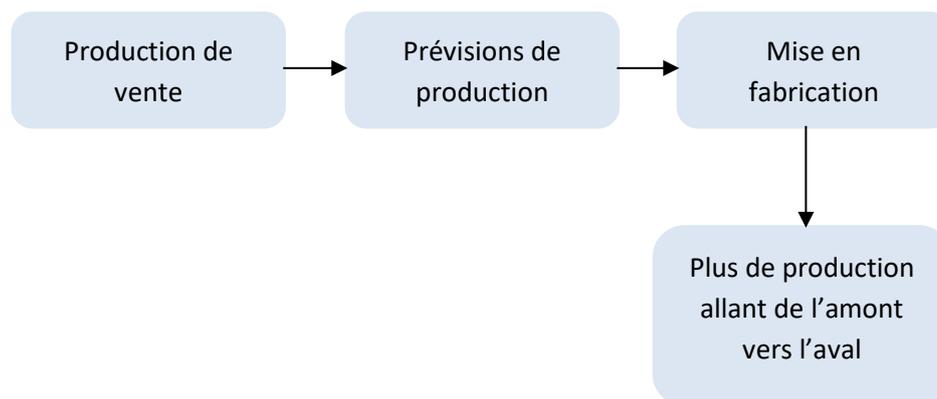
Le système productif adopté par l'entreprise doit proposer les plus faibles coûts de production possibles de manière à garantir la compétitivité de l'entreprise.

1.3.4 Objectif de délai :

Le système de production doit certes produire mais dans les délais raisonnables, ceci suppose la mise en place d'un mode de production réactif qui permettra soit d'éviter des stocks (ne pas produire) de biens finaux, soit de ne pas connaître des goulots d'étranglement.

c. Flux tendus (JAT) : cette méthode stipule que ce sont les commandes de clients qui déclenchent des ordres de mise en fabrication.

d. Flux poussés : le système de production traditionnel est un mode de production « par amont », également appelé « flux poussés ».



Conséquences :

- Risque d'erreur de prévision et de mévente.
- Constitution de stocks intermédiaires coûteux et de stocks de produits finis.

1.3.5 Objectif de flexibilité : le système productif doit être flexible, soit pour pouvoir s'adapter aux variations de la demande, soit pour tenir compte des évolutions de

l'environnement productif de l'entreprise, soit pour permettre une production simultanée de plusieurs types de produits différents au même temps.

2. Missions et tâches de la fonction production :

La mission de cette fonction est de mettre au point des produits répondant aux besoins du marché.

Les tâches de cette fonction sont :

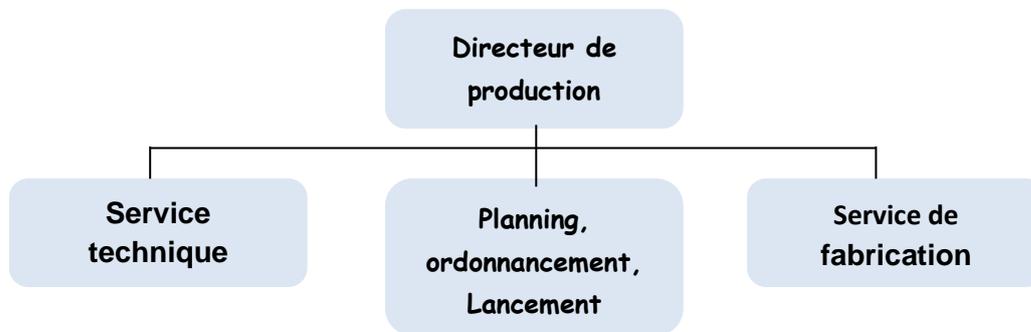
- Concevoir les produits, les procédés et les méthodes de fabrication.
- Définir, mettre en place, organiser les moyens humains et matériels de production.
- Fabriquer les produits dans de bonnes conditions (hygiène, respect des normes, la communication, l'ambiance, l'équité, sécurité, entourage...)

3. L'organisation de la fonction « Production » :

Lorsqu'on parle de fonction de production, il est important de noter que cette fonction se décompose en un certain nombre de services qui ont un rôle soit opérationnel soit fonctionnel.

a. Le rôle opérationnel : c'est lorsqu'un service a pour mission soit la fabrication soit l'expédition du produit par l'entreprise.

b. Le rôle fonctionnel : il se charge de définir, d'organiser ou de contrôler l'activité de production de l'entreprise.



- Étude de méthode
- Contrôle de qualité
- Entretien

- Atelier 1
- Atelier 2
- Atelier 3

4. Les différents modes de production :

Bien que chaque entreprise soit libre d'organiser comme elle le souhaite sa fonction de production, le choix du mode de production va reposer sur l'analyse de différents critères.

A. Les critères de sélection d'un mode de production :

Les quantités de Biens et Services devront être produites, variera selon que la production de l'entreprise est unitaire, ou concernent des séries plus ou moins importantes (petite : qui se vend en un mois, moyenne : vêtement de sport, série selon une mode précise ou grande : comme la fabrication chinoise).

Plus le volume de la production est important, plus le mode de production sera standardisé et reposera sur une structure de production formelle et rigide (par la rapidité, de par le geste répétitif).

Mode de production	Production unitaire	Production par lot	Production en série	Production en continue
Caractéristiques de chaque mode de production	Fabrication sur mesure en fonction de la demande du client : tenue trad.	Petites séries diversifiées de produits identiques : Yaourt, voitures limitées...	Grandes séries de produits identiques et standardisées.	Flux continu de produits homogènes.
Automatisation	Limitée en fonctions essentielles.	La flexibilité est assurée par la présence d'équipements productifs programmables.	Forte automatisation à partir d'équipements programmés peu flexibles.	Automatisation qui s'applique à tous les stades de la production.
Type de pilotage	Production à la commande (par l'aval).	Production par l'aval.	Production anticipée (par l'amont).	Production anticipée (par l'amont).
Spécificités	Recherche de qualité et de flexibilité de l'appareil productif.	Production en flux tendus.	Économie d'échelle (produire à moindre coût) et automatisation complète.	Économie d'échelle et automatisation complète.
Exemples	Confections de certains biens rares.	Le cas des véhicules en séries limitées.	Moteur, et composants industriels.	Boissons et acier.

B. La productivité moyenne et marginale :

b.1 La productivité moyenne : est défini comme le rapport entre les quantités produites et le facteur de production, on la note « *PM* ».

Lorsque le facteur utilisé est le facteur travail, on la note « *PML* »

Formule : $PML = \text{Quantité} / L = Q/L$.

Lorsque le facteur utilisé est le facteur capital, on note « *PMK* ».

Formule : $PMK = \text{Quantité} / K = Q/K$.

b.2 La productivité marginale : est défini comme le rapport de la variation de la quantité produite par rapport à la variation du facteur de production, on la note « *Pm* ».

Lorsque le facteur utilisé est le facteur travail, on la note « *PmL* »

Lorsque le facteur utilisé est le facteur capital, on note « *PmK* ».

Formule : $PmK = \Delta Q / \Delta K = Q_2 - Q_1 / K_2 - K_1$

Exercice 1 :

Mélanie exploite une crêperie dans une grande ville, le nombre de repas qu'elle peut servir dépend de son effectif salarié comme l'indique le tableau suivant :

Nombre de salariés (L)	Nombre de repas (Q)	PML=(Q/L)	PmL= $\Delta Q / \Delta L$
1	20	20	/
2	50	25	30
3	90	30	40
4	120	30	30
5	140	28	20
6	156	26	16
7	168	24	12
8	176	22	8
9	182	20,22	6
10	182	18,2	0
11	172	15,63	-10
12	164	13,66	-8

C'est à partir de cela que l'entreprise va commencer à licencier. $PmL = 0$ avec $Q = \max$
 Dans ce cas, l'entreprise commence à licencier à partir du 9^{ème} ou 10^{ème} salarié

Exercice 2 :

On vous donne le tableau suivant concernant les quantités produites associées au nombre de salariés, déterminez la productivité moyenne (PML) et marginale (PmL) associée à chaque niveau de production.

Nombre de salariés (L)	Nombre de repas (Q)	PML= (Q/L)	PmL= $\Delta Q / \Delta K$
0	20	/	/
1	30	30	10
2	50	25	20
3	65	21,67	15
4	75	18,75	10
5	85	17	10
6	90	15	5
7	100	14,29	10
8	106	13,25	6
9	115	12,78	9
10	120	12	5

À partir du 3^{ème} 4^{ème} salarié l'entreprise décide de licencier.

5. Typologie de production : Il existe 4 types de production

a. Le type Processus : Il se caractérise par une matière première unique, par une production en continue d'un ensemble de produits liés.

Le fonctionnement de l'unité de production est souvent entièrement automatisé, exemple : Chimie, pétrole, ciment...etc. (matière que les hirondelles dégagent et qu'on utilise pour préparer des plats en Chine).

b. Le type Projet : il se caractérise par un produit unique, c'est la réponse originale à un besoin spécifique (le flacon créé), chaque commande couvre une longue période, exemple : la construction navale...

c. Le type Masse : Il se caractérise par des produits divers de grande consommation lancés en grandes séries, il fait appel à des composants hautement standardisés, exemple : l'automobile, l'électroménager, la restauration...

d. Le type Atelier : Il se caractérise par des produits multiples lancés en lots de fabrication. La production est organisée de manière à faire face aux commandes, les produits comportent de nombreuses options personnalisées.

2. La fonction d'approvisionnement :

Définition :

Cette fonction correspond à l'ensemble des opérations permettant de mettre à la disposition d'un utilisateur un bien ou un service nécessaire à l'entreprise.

Cette fonction regroupe la fonction achat (matière première) et la gestion des stocks (se réapprovisionner, des prévisions pour ne pas tomber en panne).

1. La politique d'approvisionnement :

C'est l'ensemble des règles et des mesures préconisées par une entreprise lui permettant de s'assurer des approvisionnements nécessaires dont elle a besoin en termes de quantité, de qualité, de prix et des délais.

2. L'importance des approvisionnements :

C'est de rechercher la qualité des matières achetées, adaptées aux produits dont a besoin le client, il faut réaliser la meilleure livraison, prix, qualité, délais.

C'est aussi le fait de contribuer à l'amélioration de la rentabilité de l'entreprise en agissant sur les coûts et en s'efforçant de réduire les coûts d'achat et en améliorant les conditions de gestion.

3. La relation avec les autres fonctions de l'entreprise :

La fonction production est dépendante de la fonction approvisionnement.

4. Les achats :

Cette fonction prévoit les besoins, la réalisation et le suivi des achats :

- Connaissance approfondit du marché amont :

Il s'agit d'avoir des connaissances précises sur les fournisseurs potentiels, sur l'évolution des produits fournis pour intégrer éventuellement des changements.

On procède souvent à l'étude de l'analyse du réseau de distribution et des méthodes utilisées pour la distribution.

Cette étude porte aussi sur l'appréciation de la situation financière du fournisseur.

Il faut également étudier les méthodes de production. L'entreprise doit avoir des connaissances très larges sur les fournisseurs et leurs produits.

-La documentation : elle consiste à avoir une information sur les produits, les besoins du marché et sur la concurrence. La documentation en publicité dans la communication est nécessaire de même que la production des catalogues, de brochures et de notices.

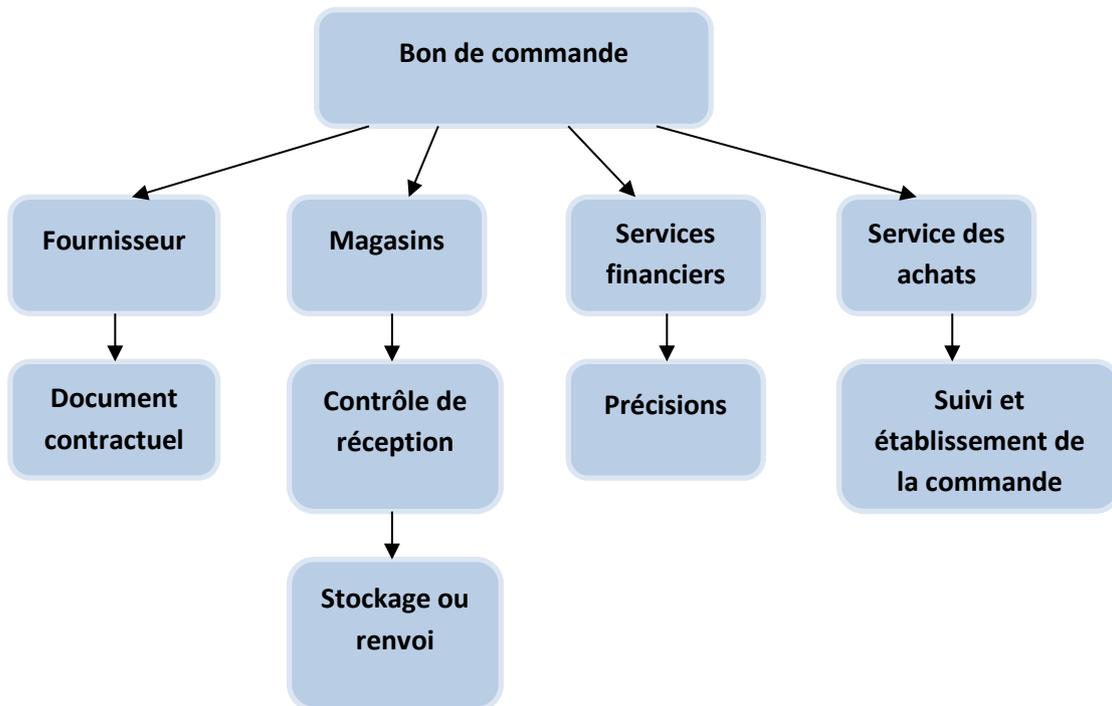
-L'importance des offres et le choix des fournisseurs : elle comprend notamment un descriptif du produit, les délais de livraison, les lieux de production à livrer

5. La gestion des stocks :

Elle se présente comme un processus de gestion à l'issu duquel sont utilisés des outils, et des méthodes permettant de prendre en charge tous les mouvements de produit réceptionnés par l'entreprise dans le cadre de ses approvisionnements.

6. La procédure de commande :

Définition : document contractuel adressé par un client à un fournisseur, et prend en compte la livraison conforme du fournisseur et l'obligation de paiement.



3. La fonction commerciale :

3.1- l'évolution de la fonction :

a) La prééminence de la production : Jusqu'à la fin des années cinquante, les hommes clés, ingénieurs et financiers à travers leur direction (financière et de production) assume accessoirement des fonctions commerciales.

b) La prééminence de la vente : les firmes s'organisent et introduisent cette fonction et s'ajoutent aux directions précédentes (la fonction des ventes).

c) L'avènement du Marketing : dans l'entreprise, la conception traditionnelle des problèmes commerciaux se transforme. La fonction commerciale devient Marketing.

3.2- La démarche générale :

Information, décision, organisation, c'est ainsi qu'on peut résumer la démarche adoptée.

L'information : c'est la connaissance du marché et de l'environnement.

Les décisions : stratégiques, opérationnelles et tactiques (moyen et long terme).

L'organisation : conduit à l'élaboration d'un plan marketing.

3.3- La connaissance du marché :

Elle constitue un préalable aux choix stratégiques et à la définition d'une politique commerciale efficace.

Les méthodes d'analyse mises en œuvre s'appuient soit sur des données préexistantes collectées auprès de sources :

- **Internes :** (données précédemment réalisées).
- **Documentaires :** qui fournissent des informations rassemblées par d'autres institutions de l'entreprise.
- **Externes :** il s'agit d'études réalisées par l'entreprise :

a) Études quantitatives :

Elles apportent les réponses aux questions : Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Et Combien ?

Sondages et panels sont les deux méthodes utilisées dans ce type d'études.

1. Sondages : donnent une vision ponctuelle, statique des phénomènes. Cinq (5) phases vont se succéder :

-La préparation de l'enquête : définir l'objet de l'étude.

-La constitution de l'échantillon : il doit être représentatif.

-L'élaboration des questionnaires : il comporte une liste préétablie de questions (fermées et ouvertes).

-L'enquête par : téléphone, interview directe, par internet.

-Le dépouillement et l'analyse : qui fait appel aussi bien à l'outil informatique et aux statistiques.

2. Panels : c'est un échantillon statistique permanent représentatif d'un domaine défini.

Dans les entreprises il fait appel à deux grandes familles de panels :

Les panels de consommateurs : gérés par plusieurs sociétés, la plus connue étant « **SECODIP** » (Société d'étude de la consommation de la distribution et de la publicité).

Les panels de distribution : elle publie des indexes sur la distribution des produits alimentaires et d'entretiens.

b) Études qualitatives :

Elles complètent les études précédentes en répondant à la question Pourquoi ?

Parmi les différentes techniques utilisées, on cite :

- Les entretiens libres et associatifs.

- Les réunions.

- Les techniques projectives.

- La stratégie de domaine ou de produit : elle concerne le choix du cycle de vie du produit.

VI. La fonction des ressources humaines (GRH) :

1. La notion de RH :

Définition :

La gestion de la ressource humaine désigne l'ensemble des moyens mis en œuvre pour garantir en permanence une adéquation entre les sources et les besoins en personnel sur le plan quantitatif et qualitatif.

a) Sur le plan quantitatif : c'est la quantité du facteur « **Travail** » (main d'œuvre ou salarié) disponible dans l'entreprise et qui doit correspondre à ses besoins.

b) Sur le plan qualitatif : il s'agit d'une main d'œuvre compétente et qualifiée.

Ces deux aspects considérés comme essentiels dans le système de gestion de l'entreprise, à savoir :

- La gestion des rémunérations du personnel.
- La gestion des carrières.
- La gestion administrative.
- La gestion des effectifs.

2. Le cadre de la gestion des RH :

La gestion des RH est soumise à des contraintes :

- L'accélération du progrès technique.
- La recherche d'une plus grande flexibilité.
- La complexité croissante des tâches dans l'entreprise.
- L'évolution du cadre réglementaire.

3. Les enjeux de la GRH :

Pendant longtemps l'entreprise n'a eu qu'une finalité financière (le profit et la rentabilité).

Progressivement, sa finalité sociale a été reconnue sous l'influence de trois acteurs :

- **Les changements techniques :** entraînent des transformations dans l'organisation du travail (mécanisation, automatisation et informatique).
- **Les changements économiques et sociaux :** en modifiant les besoins et les exigences des consommateurs, on a dû faire appel à une plus grande flexibilité.
- **Les changements sociologiques :** c'est de déterminer la place de l'homme dans l'entreprise, des motivations et aspirations des individus, leurs affectations et leurs besoins matériels.

4. Le contenu actuel de la GRH :

A. Le domaine de la GRH

Gestion du personnel	Relations sociales	Intégration des personnels
<ul style="list-style-type: none">• Embauche.• Rémunération.• Sécurité• Organisation du travail.• Conditions de travail.	<ul style="list-style-type: none">• Comité d'entreprise.• Délégués du personnel.• Syndicats.• Conventions collectives.• Communications.	<ul style="list-style-type: none">• Formations.• Carrières.• Intéressements (primes...)• Participation.

B. Les dimensions à concilier

Les dimensions à concilier

Économiques

- Réduire le coût de travail.
- Réduire la productivité.
- Augmenter la flexibilité.

Institutionnelles

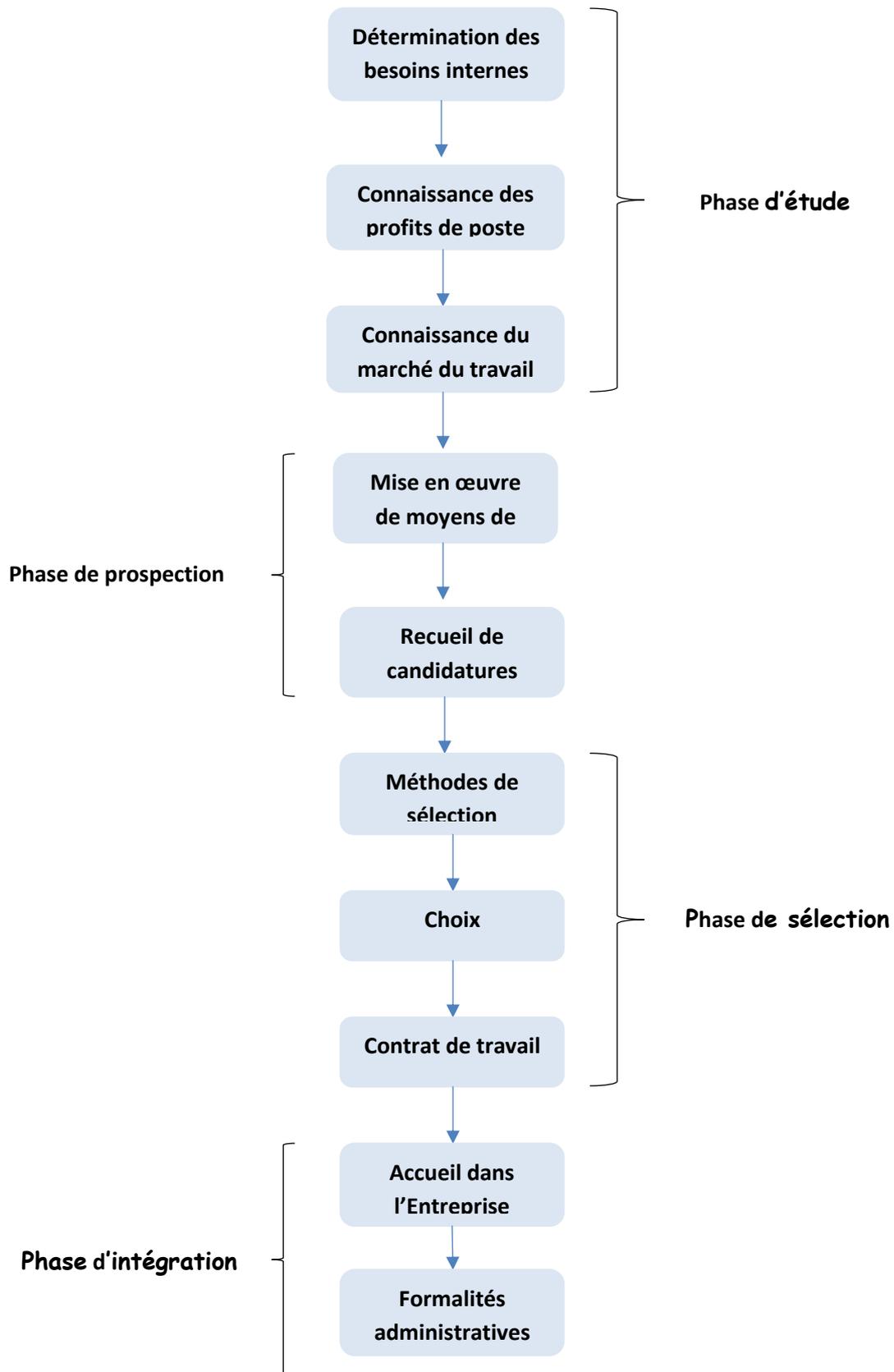
- Représentation collective du personnel

Juridiques

- Contrat de travail.
- Règlement intérieur.
- Code du travail.

C. La procédure de recrutement :

Elle se décompose en quatre phases :



Bibliographies

1. Bialés .M, « Economie », Ed Berti ,2006.
2. Blaker. A « la dimension du management » ,3^{ème} édition, Paris ,1987.
3. Boukhezar. A, « la gestion financière adaptée au contexte Algérien », Ed Dunod, Paris 1981.
4. Boukhezar. A, « l'équilibre financier de l'entreprise », Ed, OPU, Alger, 1983.
5. Boukhezar. A, « la finance de l'entreprise », Ed, OPU, Alger.
6. Brown.G, « la stratégie financière de l'entreprise », collection Organisation ,1974.
7. Carneiro. I, « Organisation et Gestion des entreprises », Paris ,1989.
8. Cocula. F, « Introduction générale à la gestion », Ed Dunod ,2014
9. Deffosse .C, « la gestion financière de l'entreprise », Ed PUF, 1974.
10. Depallence. G, « la Gestion financière de l'entreprise », Ed Dunod ,1974.
11. Fourragé J.M, « Analyse économique », Paris ,1985
12. Giése.I, « Pratique de l'analyse financière des bilans », Ed Banque, Paris ,1981.
13. Guilhot.B, « Analyse financière : pour une approche plus cohérente », Revue Banque N°406, Juin 1968.
14. Helfer.T, « Méthodes de gestion financière », Ed, d'Organisation, Paris ,1972.
15. Lamiri. A, « Comment gérer l'entreprise Algérienne en économie de marché »,1993.
16. Longatte. J, « économie Générale », Ed Dunod ,2001
17. Lorino . P, « L'économiste et le manager », Ed Enag, Alger, 1991.
18. Porter.M, « choix stratégique et concurrence », Economica, Paris ,1982.
19. Smith.A , « Recherche sur la nature et les causes des richesses des nations »,Ed ,Gallimar, Paris ,1972.
20. Van Horne, J.C, « Gestion et politique financière », Ed, Dunod, 1976.